



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 023 • 3^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 26 mai 2010

—
Président

M. Larry Miller

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mercredi 26 mai 2010

• (1530)

[Traduction]

Le président (M. Larry Miller (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC)): Je déclare la séance ouverte. Puis-je vous demander de prendre vos places, s'il vous plaît?

Avant que nous entendions nos témoins, j'aimerais porter une question d'ordre administratif à votre attention. Il s'agit d'un élément budgétaire de 39 550 \$ destiné à rembourser les frais de déplacement des divers témoins que nous avons entendus lors de notre visite dans le cadre de l'étude sur l'avenir de l'agriculture. Je suis prêt à recevoir une motion à cet effet.

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): J'en fais la proposition.

Le président: La motion est proposée par M. Easter. Y a-t-il un débat? Sommes-nous tous d'accord?

(La motion est adoptée.)

Le président: La motion est adoptée à l'unanimité.

Merci beaucoup, madame et messieurs. Sur ce, nous allons donner la parole à nos témoins.

Je vous remercie tous d'être ici aujourd'hui. Avec ce beau temps, je sais que vous préféreriez être à la ferme, mais nous sommes heureux de votre présence.

D'abord, nous allons entendre Travis Toews, président de la Canadian Cattlemen's Association.

Merci, Travis.

M. Travis Toews (président, Canadian Cattlemen's Association): Merci, monsieur le président.

Je m'appelle Travis Toews. Ma famille et moi possédons un ranch à l'ouest de Grande Prairie, en Alberta, et je suis actuellement président de la Canadian Cattlemen's Association.

La question des jeunes agriculteurs et éleveurs et de l'avenir de l'agriculture est très importante pour moi. J'ai trois adolescents qui aiment l'agriculture et qui réfléchissent à leurs études futures et à leur choix de carrière.

Il est bon de se demander ce que nous devons faire pour encourager les jeunes à choisir une carrière en agriculture, mais je crois que nous compliquons souvent les choses inutilement. Je pense qu'une carrière en agriculture, et surtout une carrière dans l'industrie bovine, serait le premier choix de beaucoup de jeunes Canadiens talentueux et motivés, mais ils doivent d'abord être certains qu'il serait possible pour eux de faire des profits si l'entreprise est bien gérée.

Même si je ne crois pas que le gouvernement ou plutôt les contribuables de ce pays se doivent de nous donner le droit de gagner notre vie en agriculture, je pense que le gouvernement a un rôle essentiel à jouer pour s'assurer que les producteurs aient toutes les chances de réussir. L'industrie bovine dépend de l'exportation; il

nous faut soutenir la concurrence dans un environnement nord-américain et mondial. Pour réussir, nous devons faire en sorte d'instaurer un climat propice à la concurrence pour notre industrie.

Pour le secteur canadien de l'élevage bovin, je définis la compétitivité comme: un accès concurrentiel aux marchés dans les principaux pays importateurs de boeuf; le cadre réglementaire le plus efficient et rentable possible; et la mise en oeuvre de recherches et de technologies de pointe.

Nous avons encore un accès limité ou inexistant aux importants marchés asiatiques du Japon, de la Corée, de la Chine et de Taïwan pour les produits du boeuf canadien. Notre accès est également limité au Mexique, et la loi sur l'étiquetage indiquant le pays d'origine qui a été adoptée aux États-Unis a fait diminuer la demande américaine pour les bovins sur pied canadiens.

Nous sommes heureux que le gouvernement du Canada ait pris des mesures à l'OMC avec la Corée et les États-Unis, et que le ministre Ritz continue de faire de l'accès aux marchés une priorité en se rendant dans ces pays et en exerçant des pressions. Même si nous avons fait des progrès dans certains marchés, il reste que nous sommes encore en position de désavantage concurrentiel en ce qui a trait à l'accès aux marchés.

Nos attentes sont élevées à l'égard du Secrétariat à l'accès aux marchés, et nous nous réjouissons que le ministre ait pris en considération cette recommandation importante. Toutefois, le secrétariat demeure en cours d'élaboration et nécessitera d'autres ajustements et un mandat pour répondre aux attentes de l'industrie, qui souhaite que le Canada ait le meilleur pouvoir de négociation.

Nous avons aussi de grandes attentes en ce qui concerne les négociations de libre-échange avec l'UE. Nous avons commandé une étude pour évaluer les débouchés possibles que l'accès en franchise de droits au marché de l'UE créerait pour l'industrie canadienne du boeuf. Même si l'étude n'est pas encore achevée, à première vue, il semble qu'il y aura d'importants débouchés.

Toutefois, les négociations doivent permettre un accès très important aux marchés en franchise de droits et également permettre la résolution des problèmes d'ordre technique qui nuisent actuellement à notre accès. Si les négociations sont un succès, cela encouragera un segment de notre industrie à adopter les protocoles de production requis et à produire expressément pour ce marché. Je crois que les petites et les moyennes entreprises auraient avantage à se conformer à ces protocoles.

Notre cadre réglementaire joue un rôle très important pour déterminer notre compétitivité sur les marchés mondiaux et, en fin de compte, notre rentabilité. Je vous ai parlé récemment des effets du renforcement de l'interdiction frappant les aliments du bétail et de ses répercussions économiques sur notre compétitivité, mais ce n'est pas le seul problème touchant la réglementation.

Bien que la Direction des médicaments vétérinaires ait fait beaucoup de progrès dans le traitement rapide des nouvelles demandes d'autorisation de produits, nous avons toujours un accès plus limité que nos concurrents aux produits qui servent à l'alimentation des animaux destinés à la consommation humaine, et nous payons également davantage pour les produits auxquels nous avons accès. La réglementation doit être améliorée et simplifiée afin d'encourager les entreprises à demander que les produits entrant dans la composition des aliments pour animaux soient approuvés au Canada.

Il nous faut également améliorer notre approche réglementaire relativement à l'enregistrement de nouvelles variétés de céréales fourragères. Il nous faut un processus d'enregistrement propice au développement de nouvelles variétés de semences, ce qui est aussi un élément essentiel de la compétitivité globale de toute l'industrie.

Il y a beaucoup d'autres petits coûts liés à la réglementation qui sont prélevés aux niveaux municipal, provincial et fédéral et ils ont tous, petit à petit, des conséquences négatives sur notre compétitivité.

Afin d'assurer sa compétitivité à long terme, le secteur canadien de l'élevage bovin doit aussi avoir accès à une technologie de pointe. La productivité sera essentielle pour soutenir la concurrence des autres pays exportateurs de boeuf de qualité supérieure.

• (1535)

Les investissements en recherche et développement doivent se poursuivre, et nous avons besoin d'un processus afin d'établir adéquatement l'ordre de priorité des projets et de les coordonner. À cette fin, nous sommes heureux de la création du groupe scientifique pour le boeuf, mais nous devons nous assurer qu'il reste, dans ce contexte de resserrement budgétaire, suffisamment de financement pour la recherche essentielle.

CCA a également lancé le projet d'échange d'informations sur le boeuf, qui permettra aux participants à la chaîne d'approvisionnement de se communiquer des renseignements sur la production dans les deux sens de la chaîne d'approvisionnement. Nous croyons que cette infrastructure permettra aux producteurs primaires et aux producteurs d'animaux reproducteurs d'obtenir les informations nécessaires afin d'améliorer leurs pratiques de génétique et de production, et qu'elle leur donnera également la possibilité de différencier leur produit. Les parcs d'engraissement et les entreprises de conditionnement pourraient aussi utiliser ces informations pour l'approvisionnement en bétail afin de répondre à certains protocoles de production et de génétique.

En cette période d'extrême instabilité financière, les producteurs doivent avoir accès à des outils de gestion des risques. Un programme de garantie des prix du bétail a été mis en oeuvre en Alberta pour gérer les trois éléments de base des prix dans un seul outil. Ces éléments sont le risque relatif aux contrats à terme, le risque de change et le risque de base. Nous sommes en train d'élaborer un modèle qui peut être mis en oeuvre au niveau national, et je crois que ce pourrait être un outil très utile pour aider les producteurs à gérer leur risque de prix dans ce contexte instable.

L'industrie bovine au Canada a prospéré en raison de l'accès aisé aux pâturages, aux céréales fourragères, à de l'eau saine et à des

marchés intéressants. Les producteurs ont connu des moments difficiles et de bons moments et ils ont assumé la responsabilité de leurs décisions en faisant preuve d'autonomie et de résilience.

Ces facteurs sont encore présents aujourd'hui. Je crois que si nous pouvons résoudre nos problèmes de compétitivité, l'industrie bovine au Canada pourra s'assurer un avenir prometteur, ce qui encouragera les jeunes de partout au pays à y participer.

• (1540)

Le président: Merci beaucoup, Travis.

Je vais maintenant donner la parole à Eugene Legge, président de la Newfoundland and Labrador Federation of Agriculture.

Soyez le bienvenu.

M. Eugene Legge (président, Newfoundland and Labrador Federation of Agriculture): Merci.

Je vais parler lentement, afin que vous me compreniez bien. On m'a dit que j'ai un petit accent...

Des voix: Oh, oh!

M. Eugene Legge: En fait, selon moi, c'était davantage les jeunes agriculteurs...

Pardon...?

Une voix: C'est pour nous.

M. Eugene Legge: Probablement encore mieux pour vous, n'est-ce pas...?

En fait, selon moi, c'est davantage les jeunes plutôt que nous, les agriculteurs aguerris, qui devraient être assis autour de cette table. C'est intéressant... Nous essayons d'encourager les jeunes à devenir agriculteurs, et c'est essentiel pour nous, parce que dans notre province, nous ne travaillons dans l'industrie agricole que depuis 40 ou 50 ans; nous sommes plutôt nouveaux dans ce secteur. Donc, comment peut-on encourager un jeune comme celui qui est assis à ma droite à s'intéresser à une industrie pas très productive?

Les jeunes sont beaucoup mieux instruits qu'à l'époque où j'ai commencé dans le métier, il y a 40 ans. Ils arrivent dans l'industrie avec une dette d'études, avant même de commencer; puis, on s'attend à ce qu'ils amassent de l'argent pour démarrer leur entreprise agricole quelque part au pays. Ils ont des plans d'affaires et ils s'aperçoivent très vite qu'ils ont une dette énorme, car pour la plupart des agriculteurs qui vendent leur entreprise, la ferme est en quelque sorte leur régime de pension et une façon d'assurer leur subsistance dans l'avenir.

Nous savons, ou plutôt on nous a dit, que la pension du Canada ne semble pas être la solution miracle pour nous, les aînés; nous devons donc trouver un moyen d'assurer notre subsistance. Lorsqu'on est agriculteur, il va sans dire que c'est l'exploitation agricole qui constitue le soutien financier pour l'avenir.

J'aimerais également vous parler des possibilités en agriculture. La première chose que nous devons faire, c'est retrouver la rentabilité. Elle n'existe pas actuellement. Nous voyons une lueur d'espoir dans certains secteurs assujettis à la gestion de l'offre, mais nous entendons tout de même des histoires d'horreur à propos du prix des quotas et de la façon dont nous amenons les gens à acheter dans les secteurs assujettis à la gestion de l'offre. Les coûts deviennent excessifs.

C'est déjà assez difficile de démarrer une exploitation agricole, surtout lorsqu'on commence à zéro et que l'on doit défricher la terre. Dans notre province, nous le faisons encore. Nous avons encore besoin de 40 000 hectares. D'après les statistiques concernant notre province, nous cultivons 15 p. 100 des légumes que nous consommons, et nous produisons 2 p. 100 de notre boeuf et 0,5 p. 100 de notre porc. Nous sommes autosuffisants en ce qui concerne les produits laitiers et les oeufs, et nous produisons 70 p. 100 de notre poulet. Quant au mouton, on parle probablement d'environ un septième d'un pour cent, alors vous pouvez constater que dans notre province... Nous avons aussi très peu de céréales. Nous pourrions être autosuffisants en céréales si les terres étaient défrichées. Voilà le défi. C'est à nous de décider.

Il n'y a pas seulement des jeunes qui se lancent en agriculture dans notre province; il y a aussi des gens de 30 et de 40 ans. Dans mon esprit, c'est plus près de l'âge d'un agriculteur expérimenté que d'un jeune agriculteur.

Les agriculteurs d'aujourd'hui sont de plus en plus sollicités, par exemple pour payer les coûts relatifs à l'environnement. Je suppose que nous possédons la majorité des terres dans ce pays, et que l'on s'attend à ce que nous nous en occupions.

On nous demande d'assurer la salubrité des aliments. On nous a toujours dit que nous avions les aliments les plus sûrs au monde, mais maintenant, nous devons le prouver, et cela entraîne des coûts.

Pour ceux qui travaillent dans l'élevage du bétail, il y a le spectre de la protection des animaux. Ils doivent assurer la protection des animaux et en faire la preuve. Ils doivent ouvrir leurs portes lorsque quelqu'un veut venir inspecter leur travail.

Ce sont quelques-unes des choses dont je voulais vous parler. Je suis probablement plus doué pour répondre aux questions que pour exprimer mon opinion.

Je me demande ce que nous devons faire pour encourager les jeunes gens comme Chan et Jill à choisir une carrière en agriculture. Si l'on ne fait pas d'argent, pourquoi voudrait-on emprunter cette voie? La plupart des jeunes terminent leurs études avec une dette de 40 000 ou de 50 000 \$, puis, s'ils veulent offrir un produit assujéti à la gestion de l'offre, ils doivent emprunter 3 ou 4 millions de dollars de plus.

Aux prix actuels, si vous ne pouvez pas obtenir au moins 5 ou 10 p. 100 de rendement du capital investi, vous ne tiendrez pas longtemps, parce que vous êtes sollicité de toutes parts.

Au cours des cinq dernières années, le prix du carburant a monté en flèche, tout comme celui de l'engrais, et les coûts de la main-d'oeuvre, si vous réussissez à trouver de la main-d'oeuvre pour travailler à la ferme, également. Les cotisations au fonds d'indemnisation des accidentés du travail ont augmenté. Les cotisations d'assurance-chômage ont augmenté. Il y a toujours quelqu'un pour essayer de vous arracher les petits 5 p. 100 que vous avez — si vous avez 5 p. 100.

● (1545)

Et au bout du compte, si vous n'avez pas un peu d'argent de côté, vous n'arriverez jamais à attirer les gens dans ce secteur.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, Eugene.

Nous allons maintenant entendre Chan Wiseman, du Newfoundland and Labrador Young Farmers' Forum.

Chan, je crois que nous vous avons déjà rencontré, il y a deux ou trois ans, sur la côte Est. Il me semblait vous avoir reconnu. Heureux de vous revoir.

M. Chan Wiseman (vice-président, Newfoundland and Labrador Young Farmers' Forum): Merci.

Oui, c'était en Nouvelle-Écosse. Vous ne vous êtes pas rendus jusqu'à Terre-Neuve.

Merci, monsieur le président, de nous avoir invités, M. Legge et moi, à comparaître devant vous. Je reconnais quelques visages autour de la table. Ils étaient là la dernière fois que j'ai comparu. C'était, je crois, en 2007. Je suis très heureux d'être ici et de profiter du temps chaud. Quand nous avons quitté St. John's, il faisait sept degrés celsius. En fait, je trouve qu'il fait trop chaud. Je suis passé d'un extrême à l'autre.

Quoi qu'il en soit, merci de nous donner l'occasion de vous présenter notre point de vue dans le cadre de l'étude sur les jeunes agriculteurs et l'avenir de l'agriculture au Canada, mais surtout à Terre-Neuve-et-Labrador.

Avant de commencer mon exposé, j'aimerais vous dire quelques mots à mon sujet et au sujet de notre association. Comme je suis extrêmement attaché à mon coin de pays, je ne rate jamais l'occasion de parler du groupe que je représente et de ma province.

Je fais partie du Newfoundland and Labrador Young Farmers' Forum depuis 2003. Notre association, qui n'existe que depuis quelques années, est composée de bénévoles. Nous n'avons pas d'équipe, par exemple, qui travaille sur des dossiers. Nous sommes des agriculteurs jeunes, passionnés et énergiques qui s'attachent à faire avancer les intérêts du secteur agricole de Terre-Neuve-et-Labrador.

Nous avons lancé un certain nombre d'initiatives en vue d'accroître la visibilité de celui-ci et d'aider les jeunes agriculteurs à parfaire leurs compétences en affaires, car aujourd'hui, pour pouvoir évoluer sur le marché mondial, il faut bien connaître les règles du jeu économiques et les pratiques commerciales. Il faut également un plan d'affaires solide si l'on veut demeurer viable. Notre objectif ultime, comme je l'ai mentionné, est d'améliorer la viabilité de notre secteur agricole.

Je tiens à dire en partant que Terre-Neuve-et-Labrador est unique. Il faudrait, à bien des égards, développer davantage notre production primaire agricole, car même si elle contribue pour environ un demi-milliard de dollars à l'économie de la province, nous importons beaucoup de denrées alimentaires.

Eugene vous a fourni quelques chiffres sur ce que produit la province et sur ce que nous consommons à l'interne. Nous sommes uniques par rapport au reste du pays.

Nous importons beaucoup d'aliments pour nourrir les vaches laitières et, partant, produire du lait. Nous sommes, sous cet angle, un peu particuliers.

J'entends adopter, aujourd'hui, une approche à deux volets. J'ai jeté un coup d'oeil au courriel qui a été envoyé à la Fédération de l'agriculture. Il comprend deux questions.

Une d'entre elles porte sur le programme Cultivons l'avenir, sa mise en oeuvre et le financement des jeunes agriculteurs et autres intervenants de l'industrie, un sujet que je vais aborder. Je vais également vous parler de certains des défis auxquels fait face le secteur au Canada, mais aussi à Terre-Neuve-et-Labrador. J'ai quelques suggestions à formuler sur la façon d'améliorer la situation du point de vue agricole.

Je voudrais d'emblée souligner le soutien que nous recevons du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. Le ministère de l'Agriculture fait équipe avec celui des Ressources naturelles, ce qui donne une organisation assez imposante. Les Ressources naturelles s'occupent essentiellement de l'exploitation pétrolière et gazière, du développement énergétique, des mines, des forêts, ainsi de suite.

Dans ce contexte, l'agriculture est parfois reléguée au second plan, mais le ministère appuie les démarches de l'association et de la Fédération de l'agriculture. Nous avons reçu beaucoup d'aide du gouvernement fédéral par l'entremise d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Les fonctionnaires et les employés sur le terrain font de l'excellent travail: ils tiennent compte de nos idées et des solutions que nous proposons pour l'industrie.

Le 1^{er} mai de cette année, le Newfoundland and Labrador Young Farmers' Forum a tenu son sommet des dirigeants et son assemblée générale annuelle. Nous avons organisé, au cours de la journée, une table ronde sur les possibilités de financement offertes aux jeunes agriculteurs, et une série d'ateliers sur le perfectionnement en leadership et, surtout, le développement de réseaux.

• (1550)

Nous avons également invité un représentant de Dale Carnegie pour qu'il aide les jeunes agriculteurs à développer leurs compétences générales, car nous devons, pour assurer la viabilité de l'industrie et favoriser la communication avec le gouvernement, être en mesure d'articuler nos idées si nous voulons que bon nombre des dossiers que nous jugeons importants avancent.

Nous avons enfin accueilli un de nos partenaires, qui a présenté un exposé dans le cadre du Concours des jeunes agriculteurs d'élite du Canada, et un couple de l'Île-du-Prince-Édouard, Greg et Tania MacKenzie, qui nous ont parlé de leur expérience réussie en agriculture. À mon avis, l'adoption d'une approche positive à l'égard de l'agriculture et le partage des exemples de réussite motive les jeunes agriculteurs.

Bon nombre des coûts associés à l'organisation de cette rencontre ont été assumés par le programme Cultivons l'avenir, qui constitue un excellent outil de soutien pour les jeunes agriculteurs. Nous cherchons à améliorer leurs compétences en leadership et en affaires parce qu'au bout du compte, c'est ce qui va permettre d'accroître la viabilité du secteur.

La Direction générale du développement agroalimentaire et Agriculture et Agroalimentaire Canada collaborent de près avec nous et prennent en compte nos idées et nos vues. En mars dernier, nous avons coordonné une table ronde avec des jeunes agriculteurs de toutes les régions de la province, du Labrador et de l'île. Nous avons discuté du programme Cultivons l'avenir, d'éducation, de formation, de sécurité alimentaire, de l'accès aux terres agricoles, de recherche, de l'arrivée de nouveaux venus.

Nous participons actuellement à des discussions avec la Direction générale du développement agroalimentaire, par l'entremise du gouvernement provincial, dans le but de trouver des moyens de sensibiliser les jeunes aux possibilités d'emploi et aux occasions d'affaire qu'offre le secteur agricole. Nous cherchons également à fidéliser les membres de notre groupe au moyen de diverses

activités: mentionnons la formation, le réseautage, les missions commerciales.

Il est difficile, pour l'instant, de dire si nos efforts vont porter fruit et si un plus grand nombre de jeunes vont se tourner vers l'agriculture. Nous entendons poursuivre notre travail avec les deux ordres de gouvernement et évaluer l'efficacité de nos démarches au cours des trois prochaines années de mise en oeuvre du programme Cultivons l'avenir. Il est important, selon moi, d'établir un bon dialogue pour favoriser les investissements stratégiques et l'adoption de politiques qui tiennent compte des points de vue des intervenants du milieu agricole.

Pour ce qui est des défis auxquels fait face le secteur, j'estime que nous devons réfléchir aux raisons qui poussent les jeunes, de manière générale, à ne pas considérer l'agriculture comme choix de carrière. En effet, de nombreux obstacles empêchent les jeunes de mettre sur pied une exploitation agricole. Nous savons que la plupart des jeunes agriculteurs ont grandi dans une ferme familiale ou entretiennent des liens solides avec l'industrie ou la collectivité agricole. Or, la personne qui ne connaît rien à l'agriculture dispose de moyens très limités pour démarrer ou prendre en charge une entreprise agricole. C'est là un fait indéniable.

Il existe des perspectives de croissance en agriculture à Terre-Neuve-et-Labrador, surtout dans les secteurs de la culture maraîchère et des viandes rouges. Ces derniers sont confrontés à des problèmes, et nous savons tous lesquels. Toutefois, l'industrie primaire offre des possibilités réelles d'essor sur les plans de la production agricole et du développement économique.

Par exemple, nous importons de 85 à 90 p. 100 des légumes qui sont consommés dans la province, et un pourcentage encore plus élevé de viande rouge. Or, ces chiffres montrent que Terre-Neuve-et-Labrador pourrait accroître sa production alimentaire destinée à la consommation locale.

Ce qui nous amène à la question suivante: pourquoi les jeunes n'envisagent-ils pas de faire carrière dans un domaine si prometteur?

Les raisons sont nombreuses. Les coûts de lancement sont élevés. La capacité d'emprunt est limitée. L'endettement étudiant, comme l'a mentionné Eugene, est un enjeu majeur. L'instabilité du revenu agricole suscite des inquiétudes. Le processus administratif pour l'obtention de terres est très complexe, surtout dans notre province et, j'en suis sûr, ailleurs au Canada. Il y a aussi la disponibilité de programmes de formation structurés.

Ensuite, l'agriculture est un mode de vie qui n'attire pas les jeunes. Il comporte de nombreux aspects positifs, mais beaucoup d'autres qui sont peu attrayants: les longues heures, le travail stressant, l'absence de sécurité financière.

Autre raison qui explique qu'un grand nombre de jeunes tournent le dos à l'agriculture: ils ne sont tout simplement pas conscients des avantages qu'elle présente. D'où la nécessité de lancer une campagne d'information.

Comment le gouvernement fédéral peut-il soutenir le secteur agricole au Canada et à Terre-Neuve-et-Labrador?

J'ai cinq recommandations à formuler à cet égard.

•(1555)

Premièrement, il faut faciliter la création de projets de recherche qui encouragent le secteur à devenir plus novateur, efficace et compétitif. Les efforts de recherche soutenus déployés par Terre-Neuve-et-Labrador ont profité grandement au secteur. À l'heure actuelle, on observe un manque de coordination au niveau de la recherche entre l'industrie, c'est-à-dire les agriculteurs, et les milieux universitaire et scientifique.

Deuxièmement, il faut continuer de travailler avec le Canadian Young Farmers' Forum dans le but de bien comprendre les besoins et les attentes des jeunes, et de fidéliser ceux qui pratiquent déjà l'agriculture.

Troisièmement, il faut cerner les activités qui contribuent à familiariser les jeunes avec l'agriculture pour que la prochaine génération ait une meilleure connaissance de l'agriculture et envisage celle-ci comme un choix de carrière possible.

Quatrièmement, il faut mettre sur pied des programmes d'encouragement pour attirer un plus grand nombre de jeunes vers l'agriculture. Mentionnons, par exemple, des programmes de prêts sans intérêt.

Cinquièmement, il faut reconnaître les défis et les possibilités uniques qui existent à l'échelle régionale et provinciale. Bien que les agriculteurs au Canada partagent de nombreux intérêts communs, les provinces et les territoires ont des besoins précis qui doivent être pris en considération. Les programmes de financement et les politiques devraient tenir compte de la spécificité des régions et fournir des conditions qui permettent à celles-ci de relever les défis et de tirer parti des possibilités qu'elles offrent.

J'ai dit, au début, que Terre-Neuve-et-Labrador est une province unique sur le plan de la production agricole. Or, nous croyons que cette unicité devrait être reconnue.

Je vais conclure là-dessus. Je vais vous faire parvenir un exposé en bonne et due forme par courriel. Je me soucie de l'environnement, d'où ma décision de ne pas apporter de copies avec moi et de vous l'envoyer par courriel.

Merci.

Le président: Ce serait bien, Chan. Si vous l'envoyez au greffier, nous allons le faire traduire dans les deux langues officielles et le distribuer aux membres. Merci beaucoup.

Nous allons maintenant entendre Jay Fox, président de l'Association des éleveurs de bétail du Manitoba.

M. Jay Fox (président, Association des éleveurs de bétail du Manitoba): Merci.

Je m'appelle Major Jay Fox. Je suis un éleveur de bétail d'Eddystone, au Manitoba. Ma femme et moi possédons une exploitation de naissance qui est située au coeur du pays de l'élevage du Manitoba. Je suis un éleveur de quatrième génération et j'en suis fier. Ce qui me motive avant tout, c'est le legs que je vais laisser à la cinquième génération de la famille Fox.

Cela dit, le secteur de l'élevage bovin fait également partie de cette motivation. Lorsque le secteur dans son ensemble souffre, je souffre aussi. Les éleveurs de bétail ont désespérément besoin de programmes efficaces, de règlements bien structurés, de nouveaux marchés à l'échelle locale et planétaire pour assurer la viabilité de leur industrie.

Je voudrais, aujourd'hui, discuter de certaines de ces questions avec vous.

Les programmes de gestion des risques de l'entreprise ont permis aux éleveurs de bétail du Manitoba de bénéficier d'une aide financière au cours des dernières années. Toutefois, de nombreux éleveurs n'y ont pas eu droit. Il est devenu évident que certains ont été exclus des programmes à cause de la circonscription dans laquelle ils se trouvaient, et ce, même s'ils étaient confrontés à des conditions d'humidité extrême ou de sécheresse.

Je connais des éleveurs qui ont reçu des prêts-relais dans le cadre du programme Agri-stabilité et aussi des fonds du programme Agri-relance. Or, l'argent qui leur a été versé a été récupéré l'année suivante quand ils ont présenté une demande en vue de participer au programme Agri-stabilité.

C'est pour cette raison que l'Association des éleveurs de bétail du Manitoba a décidé de mettre sur pied deux programmes avec l'aide de la CCA, l'organisme national ici présent, dans le domaine de l'assurance pacage et de l'assurance bétail. Ces deux programmes, qui sont offerts par les banques, sont fondés sur l'indice de productivité individuelle, l'IPI. La mise en place de mécanismes bien structurés, de concert avec l'industrie, permet de soutenir les éleveurs qui ont besoin d'aide.

Les éleveurs de bétail du Manitoba sont d'avis qu'ils devraient avoir davantage accès aux marchés. Plus les options de commercialisation sont nombreuses, plus le taux de rendement et de rentabilité est élevé. Il existe toutefois un obstacle au commerce: les coûts associés à l'élimination des matières à risque spécifiées. Ils ont eu pour effet de nuire à l'industrie et de restreindre l'accès aux marchés. L'absence d'harmonisation avec les États-Unis a également entraîné une hausse des prix. Or, ce sont les producteurs qui doivent payer.

Dans le passé, au Manitoba, soit avant l'entrée en vigueur des règlements sur l'élimination des matières à risque spécifiées, les cadavres d'animaux étaient récupérés par des entreprises privées et ensuite dépecés sans que cela ne coûte quoi que ce soit aux éleveurs, en raison de ce que le produit leur rapportait. Aujourd'hui, elles n'offrent plus ces services. Les abattoirs doivent verser des sommes supplémentaires pour assurer l'enfouissement des cadavres d'animaux dans les décharges publiques. Comme les animaux morts ne sont plus récupérés, nous assistons, à l'échelle du pays, à une augmentation des problèmes causés par les prédateurs.

Les éleveurs ne cessent d'entendre parler de biosécurité, de salubrité alimentaire, de traçabilité, ainsi de suite. Nous prenons toutes ces questions au sérieux, sauf qu'elles entraînent des coûts. Les éleveurs n'ont pas les moyens de financer la mise sur pied de nouveaux systèmes. Celui de l'Agence canadienne d'identification du bétail, l'ACIB, est reconnu de par le monde. L'industrie y participe, en plus de l'appuyer. Si l'on estime avoir besoin d'un plus grand nombre de données de la part des éleveurs, alors le gouvernement et la population doivent être prêts à financer la collecte de ces renseignements, car les éleveurs font déjà leur part.

Concernant la traçabilité, tout système de traçabilité devrait être d'envergure nationale. Les provinces ne devraient pas avoir le droit de mettre en place leurs propres systèmes ou programmes d'assurance de la salubrité des aliments, car cette démarche est contre-productive. Il nous faut un programme national, non pas un ensemble de mécanismes provinciaux. Le gouvernement fédéral doit faire preuve de leadership à cet égard.

Autre point: la tuberculose chez les cerfs sauvages du parc national du Mont Riding, au Manitoba, constitue un problème depuis plus de 20 ans. Elle aurait dû être éliminée il y a des années, sauf que l'inaction politique a permis à la maladie de persister. Les éleveurs situés le long des frontières du parc doivent constamment effectuer des tests et appliquer des méthodes de gestion. Le gouvernement doit adopter une stratégie claire d'élimination de la tuberculose dans le parc national du Mont Riding. Autrement, il ne peut s'attendre, de façon réaliste, que les éleveurs acceptent de nouvelles mesures de réglementation.

• (1600)

Les éleveurs sont les défenseurs naturels de l'environnement. En effet, ils doivent protéger leur moyen de subsistance: sans herbe et sans cultures fourragères, ils ne pourraient survivre puisqu'ils ne pourraient nourrir leurs animaux. Ils sont fiers de remplir ce rôle. Or, nous apprenons maintenant que si nous voulons que nos efforts sur le plan environnemental soient reconnus, nous devons nous conformer aux exigences imposées par le gouvernement et assumer de nouvelles taxes sur les émissions carboniques.

C'est très frustrant, car nous faisons tout ce qu'il convient de faire. Or, les bienfaits que tire la population de notre gérance environnementale ne sont pas pris en compte. Pire encore, nous sommes considérés, à tort, comme faisant partie du problème — par exemple, dans les campagnes comme « Les lundis sans viande ».

En l'absence de programmes nationaux, le gouvernement provincial a lancé un projet pilote sur l'assurance pacage. Il faut absolument, d'ici l'automne, mettre en place un programme d'assurance pacage et un mécanisme de garantie des prix pour le secteur bovin. Ce sont des outils dont les éleveurs ont besoin pour assurer une certaine prévisibilité dans ce domaine d'activité.

Pour terminer, au nom des éleveurs de bétail du Manitoba, je tiens à dire que même ceux qui ont survécu aux dernières années déficitaires se demandent constamment s'ils continuent ou s'ils laissent tout tomber. Nous voulons assurer la viabilité et l'évolution du secteur agricole dans notre province et au Canada. Toutefois, si les contrôles et les règlements gouvernementaux ne s'accompagnent pas d'une certaine responsabilisation, nous serons de moins en moins nombreux à investir dans l'élevage du bétail au Canada.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, Jay.

Nous allons maintenant entendre Jill Harvie, qui est notre dernier témoin, mais non le moindre.

Jill, vous avez une ferme près d'Olds, en Alberta. Merci d'être venue nous rencontrer.

• (1605)

Mme Jill Harvie (exploitante de ranch, à titre personnel): Merci, monsieur le président.

J'ai grandi à Navan, une ville située à une vingtaine de minutes d'ici, sur une ferme d'élevage de chevaux Hereford pur-sang. Après avoir étudié les sciences et les techniques agricoles à l'Université de Guelph et au Olds College, j'ai entrepris ma carrière au sein de la société Cargill, et je travaille maintenant pour la CCA.

L'an dernier, mes parents ont vendu leur compagnie d'électricité et leur élevage bovin à Navan, et je suis maintenant copropriétaire de la ferme qu'ils exploient près de Regina, en Saskatchewan. Je suis aussi une propriétaire active dans l'entreprise familiale de mon mari, qui dirige une exploitation de naissance pur-sang d'environ 250 têtes près de Olds, en Alberta. Mon mari, son frère et ses parents exploitent la ferme à temps plein, et j'y travaille également. Les deux

autres frères de mon mari ont décidé de faire carrière dans un autre domaine.

Pourquoi suis-je dans le domaine de l'agriculture? Il n'y a rien de plus satisfaisant que de savoir qu'on alimente la population en prenant soin de nos animaux et en nourrissant la terre.

J'estime que l'avenir offre d'innombrables possibilités aux jeunes agriculteurs. Nous disposons d'une très vaste étendue de terre, et plusieurs variétés de races s'adaptent très bien au climat canadien, en plus d'offrir une qualité de viande et une production bovine qui nous permettent d'être concurrentiels.

Nous avons diversifié nos activités. Nous sommes en effet passés de la vente de bovins vivants à la vente de ressources génétiques sur les marchés mondiaux. Mon mari et moi revenons tout juste d'un voyage en Australie, où nous avons vendu de la semence bovine et des embryons, en plus de faire la promotion de nos produits.

C'est très enrichissant de rencontrer un de nos concurrents ou un client sur le marché mondial. Malgré la valeur élevée du dollar, l'économie de ce pays, qui dépend de l'exportation, est florissante. On assiste à une recrudescence de jeunes agriculteurs qui bâtissent leur avenir sur l'exploitation bovine, et leur gouvernement les encourage à le faire, ce qui me semble être une approche habile et agressive pour favoriser l'accès aux marchés.

Dans le cadre de l'entente de contingent à droit nul conclue entre les États-Unis et l'Union européenne, l'organisme de réglementation de l'Australie a fait ce qu'il fallait pour que l'Australie puisse accéder aux marchés en vertu du quota de l'Union européenne. C'est un exemple qui illustre bien le soutien que l'Australie voue à son secteur de l'exportation. Au Canada, les chargés de la réglementation ont toujours les bras croisés, tandis que les occasions continuent de filer sous le nez des exportateurs de boeuf canadiens.

Je suis toutefois revenue encouragée de mon voyage en Australie, avec quelques ventes en poche et une vision de ce que nous pourrions réaliser au Canada. Il faut toutefois que les organismes gouvernementaux puissent répondre rapidement à nos besoins et qu'ils adoptent une approche agressive pour gagner l'accès aux marchés.

Et cela ne sera possible que si l'on change la culture à l'ACIA. L'ACIA doit bâtir la capacité nécessaire pour répondre à nos besoins en matière d'exportation, de façon à ce que tout le monde en sorte gagnant. Il faut faire l'effort de consulter l'industrie et de recruter des candidats à partir d'un bassin de ressources qui ont de l'expérience dans le domaine de l'exploitation bovine. L'ACIA doit concentrer ses efforts sur les marchés clés, en plus d'éliminer les barrières réglementaires inutiles que je vois trop souvent dans le monde du commerce des produits génétiques.

C'est ce qui m'amène à mon prochain point. Nous devons d'urgence prendre les mesures qui s'imposent pour faire concurrence aux États-Unis. Pourquoi ne pas adopter une norme nord-américaine sur l'élimination des matières à risque spécifiées (MRS)? Au Canada, le resserrement de l'interdiction frappant les aliments pour animaux coûte en moyenne 31,70 \$ par tête de bovin âgé de 30 mois ou plus. Pour que notre secteur de l'exploitation bovine puisse survivre, il faut harmoniser cette réglementation avec celle des États-Unis.

Dans ce marché hautement concurrentiel, ma génération est prête à entreprendre de nouvelles initiatives qui nous aideraient à gagner en compétitivité. À notre ranch, nous prenons beaucoup de risques en injectant des sommes importantes dans nos produits, sachant très bien que c'est un scénario de risque-rendement qui présente de nombreuses variables, comme les taux de conception, la collecte des semences et les résultats de la collecte d'embryons. Toutefois, nous avons besoin de retrouver un partenaire constant à l'ACIA qui négocie des conditions favorisant un accès avantageux aux marchés. Les jeunes agriculteurs doivent voir l'ACIA comme un partenaire, pas comme un obstacle à une carrière florissante.

Les investissements faits conjointement par l'industrie et le gouvernement dans des initiatives comme celle du Beef InfoX-change System, de même que les investissements dans la génomique bovine, sont très importants pour les élevages souches du monde bovin. Imaginez les gains que l'on pourrait réaliser si on était en mesure de cerner les caractéristiques permettant de reconnaître les bêtes atteignant le poids de marché deux semaines plus tôt que la normale. Nous devons continuer à investir dans ce genre d'initiatives, mais il faut du même coup prendre conscience que leurs résultats ne pourront être à profit au Canada que si notre industrie arrive à survivre.

Finalement, je ne dirai jamais trop à quel point il est important d'investir dans la transition entre la génération du baby-boom et les générations X et Y. Il faut trouver des solutions pour que le tout se déroule sans heurts, en plus d'appuyer des initiatives telles que des forums à l'intention des jeunes leaders, des possibilités de mentorat et l'éducation des consommateurs.

J'ai participé au Conseil des 4-H, à des associations de jeunes éleveurs, de même qu'à des foires et à des expositions de toutes sortes au fil des années, toutes d'excellentes façons d'en apprendre plus sur les bovins et de sensibiliser nos cousins de la ville. Plus récemment, j'ai eu la chance de représenter le Canada à la Table ronde des jeunes propriétaires de ranch des cinq nations, qui a eu lieu à Denver, au Colorado. Ce programme a été créé par Kim O'Neil du consulat canadien à Denver, ainsi que par la Five Nations Beef Alliance.

• (1610)

En compagnie de deux autres propriétaires de ranch canadiens, j'ai pris part à différentes activités. J'ai en effet visité des usines de transformation de viande prête à découper en caisse, en plus d'assister au Congrès international des éleveurs de bétail, entre autres choses. J'ai également participé à la table ronde du consulat, où chacune des nations représentées ont pu parler des réussites de leurs industrie bovines respectives et des défis auxquels elles sont confrontées. Les cinq pays représentés, soit l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis, le Mexique et le Canada, mettent actuellement la dernière main à une vidéo qui sera diffusée sur YouTube, dans laquelle on pourra voir les participants sur leur propre ferme parler de la terre qu'ils aiment et des raisons qui les ont poussés à se lancer dans l'élevage de bétail et à offrir à la population une protéine riche en nutriments, le boeuf.

L'agriculture est une véritable passion pour moi. J'espère que vous l'avez remarqué. Et je ne suis pas la seule. Beaucoup de jeunes gens se demandent s'ils ont les moyens de se lancer dans ce domaine. D'autres pays font ce qu'il faut pour paver la voie à une industrie bovine saine et viable, et je sais que nous pouvons faire de même.

Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup, Jill.

Nous entamons maintenant notre ronde de questions de sept minutes.

Monsieur Easter.

L'hon. Wayne Easter: Merci, monsieur le président.

Merci à vous tous d'être venus nous présenter vos exposés. Ce fut très intéressant.

Nous avons tenu des audiences aux quatre coins du pays, et la conclusion unanime que l'on pourrait en tirer est que les jeunes gens ne seront intéressés à se lancer dans cette industrie que si elle est profitable. On nous a aussi dit que les programmes d'aide offerts au Canada à l'heure actuelle n'ont pas les résultats escomptés, même si le ministre nous affirme le contraire.

Monsieur le président, j'aimerais aborder une question qui pose problème depuis une quinzaine d'années, comme M. Fox l'a mentionné, c'est-à-dire la prévalence de la tuberculose dans le parc national des Montagnes-Rocheuses. Je suis persuadé que Pierre reçoit de nombreux appels à ce sujet. Je sais que j'en reçois beaucoup, et c'est comme cela depuis des années.

J'ai l'impression, monsieur le président, qu'Agriculture Canada n'est pas le seul intervenant à blâmer. En fait, je crois que le ministère n'a qu'un rôle secondaire à jouer dans cette situation. Je pense que Parcs Canada y est pour beaucoup. Je vous proposerais, monsieur le président, que nous convoquions ensemble des représentants de ces deux ministères (et d'autres aussi, s'il y a lieu) pour leur demander de se pencher sur la question. Il faudrait inviter quelqu'un de Winnipeg, parce que je ne sais pas comment font les éleveurs de bétail pour survivre dans cette région. Leur vie n'est que frustration.

Bref, ce n'est qu'une suggestion. Nous pourrions peut-être en discuter plus tard, Jay.

Travis, pour ce qui est de l'élimination des MRS, les matières à risque spécifiées, je crois que tous les éleveurs de bovins sont unanimes à ce sujet: c'est encore un grave problème. Qu'en est-il des sommes annoncées par le ministre à cet égard? Je pense que c'est en octobre que nous avons essayé, à l'aide d'une motion déposée par André, d'obtenir des fonds pour les producteurs, selon une proposition touchant l'ensemble de l'industrie, mais nous n'avons pas réussi.

Où se trouve cet argent maintenant? Est-ce que les fonds ont été versés? Est-ce que les producteurs ont reçu cet argent? Qu'en est-il des usines? Est-ce que les producteurs ont pu profiter des sommes qui ont été annoncées dans le cadre du budget?

M. Travis Toews: Si je ne m'abuse, on met au point certains détails en ce moment. Bien entendu, ces sommes ont été réservées pour couvrir les coûts d'élimination. Si je ne me trompe pas, les fonds n'ont pas encore été versés.

L'hon. Wayne Easter: D'accord.

J'ai une autre question à vous poser. Vous avez parlé d'une assurance-prix des bovins, un programme offert en Alberta. Dans l'Est du Canada, là où habite Eugene, on ne dispose pas des mêmes programmes que dans l'Ouest. Pourtant, quand il y a des excédents, c'est l'ensemble du pays qui est touché.

Est-ce que le programme d'assurance-prix des bovins satisfait aux critères du programme Agri-flexibilité? Y a-t-il un lien entre les deux? Je me suis entretenu dernièrement avec quelques personnes au sujet du programme d'assurance-prix sur le marché des bovins. Est-ce que le gouvernement fédéral participe à ce programme, ou s'agit-il strictement d'un programme provincial?

M. Travis Toews: Je ne crois pas que le gouvernement fédéral contribue à ce programme en Alberta à l'heure actuelle. En fait, on considère qu'il est financé à même les primes des producteurs.

L'hon. Wayne Easter: Et le tout cadre avec l'objectif des primes des producteurs et est assuré conformément aux saines pratiques d'actuariat?

M. Travis Toews: C'est exact, tout est censé être conforme sur le plan actuariel.

L'hon. Wayne Easter: Pour en revenir aux jeunes agriculteurs, Chan, vous nous avez dit qu'il fallait recourir à des programmes de sensibilisation, et j'imagine que c'est en vue de donner plus de visibilité à l'agriculture. Jill a parlé du Conseil des 4-H. À quoi faites-vous référence au juste?

Je suis d'accord avec vous. Quand les jeunes gens ont la chance de mettre les pieds sur une ferme, ils apprennent à aimer cette industrie et ont envie de se lancer dans ce domaine. Bien sûr, on ne parle pas du problème de la rentabilité. Il est difficile d'avoir accès au capital nécessaire, etc. Mais dites-moi, de quel type de programmes parlez-vous?

• (1615)

M. Chan Wiseman: L'initiative de sensibilisation avait deux objectifs, si on veut. L'un d'eux était simplement de permettre à la nouvelle génération de mieux comprendre et de mieux apprécier l'agriculture.

Je pense que le public a un rôle de taille à jouer dans le soutien de l'industrie. Nous avons des consommateurs très complaisants. Pour la plupart des gens, c'est le côté pratique qui l'emporte quand vient le temps de faire des emplettes. Ils vont chez Wal-Mart, chez Loblaw's ou dans un autre supermarché. Je crois que c'est aussi une campagne publique. Il faut sans aucun doute penser à la prochaine génération de la société canadienne. Il est très important à mon avis que l'on donne suffisamment de visibilité à l'agriculture, de façon à ce que les jeunes comprennent mieux l'industrie. La plupart des enfants d'aujourd'hui croient que leurs pommes proviennent d'un sac de plastique au supermarché, mais c'est loin d'être la réalité. C'était un des volets de l'initiative de sensibilisation.

L'autre volet consistait à mettre les jeunes en contact avec l'agriculture et le travail agricole, et à leur faire voir que c'était effectivement une possibilité qui s'offrait à eux. Eugene et moi avons parlé des occasions d'affaires pour les jeunes gens de Terre-Neuve-et-Labrador. Je pense qu'il faut s'adresser directement aux élèves du primaire. Nous avons différentes initiatives en cours à l'échelle de la province qui sont axées sur l'agriculture en classe, mais l'agriculture doit être un élément clé du programme scolaire. L'enseignement primaire et l'enseignement secondaire doivent sans contredit donner plus de visibilité à l'agriculture.

C'est ce que je veux dire quand je parle de sensibilisation. On pourrait certainement traverser les frontières de la province si on travaillait avec le ministère de l'Éducation, par exemple.

L'hon. Wayne Easter: Je veux parler à Jill, mais j'aimerais aussi vous poser une question, Eugene. Vous pourrez y penser pendant que Jill répond à la question.

Vous avez indiqué que si vous pouviez obtenir un rendement d'investissement de l'ordre de 5 à 10 p. 100, ce ne serait pas suffisant pour attirer des gens dans la profession. Pouvez-vous me dire quel est le taux de rendement des investissements dans l'ensemble de l'industrie, et je sais que nous n'en sommes pas là.

Jill, vous avez parlé de l'Australie et de la réponse du gouvernement australien à l'égard de l'entente conclue entre les

États-Unis et l'Union européenne. Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet? Qu'a fait le gouvernement australien au juste? Je ne suis au pas au courant des détails.

Mme Jill Harvie: Je demanderais à Travis de répondre à la question.

M. Travis Toews: Bien sûr. Je crois que je suis en mesure d'y répondre. Essentiellement, selon la définition donnée dans l'entente, pour que les produits de boeufs soient admissibles à ce contingent à droit nul, le classement du boeuf doit être assuré par un organisme gouvernemental. Au Canada et en Australie, le classement du boeuf est effectué par des organismes indépendants. Ici, c'est l'Agence canadienne de classement du boeuf qui fait le classement des produits.

Très rapidement, l'Australie a mandaté des classificateurs gouvernementaux et a ainsi été en mesure de répondre aux critères établis. Il a fallu plusieurs mois avant que l'ACIA n'arrive à la même conclusion, et ce n'est pas parce que nous avons tardé à lui proposer cette solution. Pourtant, il a fallu attendre longtemps. Parce que l'agence a réagi trop tard, elle est encore en plein processus de négociation et elle travaille toujours avec l'Union européenne pour finaliser les conditions de l'entente.

Le président: Merci.

Wayne, votre temps est écoulé.

La parole est maintenant à M. Bellavance. Vous avez sept minutes.

[Français]

M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ): Merci de vos témoignages. Monsieur Toews, vous avez répondu à une question de M. Easter concernant les matières à risque spécifiées. Vous avez dit que les fonds n'avaient pas encore été versés.

En effet, depuis l'annonce faite dans le budget par le ministre des Finances, aucun fonds n'a été versé. Mais, en plus de ça, on a beaucoup de difficulté à avoir de l'information concernant les programmes annoncés dans le budget, ça fait déjà un bon moment. On disait qu'au printemps, on aurait plus d'informations, mais on n'en a toujours pas. J'aimerais savoir si, vous, vous avez un peu plus d'information.

Je vais partager un peu avec vous le travail que j'ai fait récemment justement pour avoir plus de renseignements de la part du gouvernement au sujet des MRS. Étant donné qu'ici, en comité, j'étais incapable de faire adopter une motion qui demandait une compensation financière pour les pertes que les producteurs de bétail et de boeuf ont subies à cause des normes sur les MRS, j'ai décidé de poser ce qu'on appelle une « question inscrite au *Feuilleton* »; on demande au gouvernement certains renseignements sur un dossier, et il a 45 jours, je crois, pour nous répondre.

Lorsque j'ai demandé quand serait disponible le programme d'amélioration de l'abattage annoncé dans le dernier budget, on m'a répondu qu'on pourrait soumettre une demande pour accéder à ces fonds au cours du printemps 2010. Je pense que c'est en ce moment.

Avez-vous des détails sur la possibilité de faire une demande dans le cadre de ce programme? Avez-vous, au moins, de l'information de la part du ministère établissant que ça arrivera à telle date et que vous allez pouvoir faire telle ou telle démarche? Ou bien ne savez-vous encore rien du tout?

•(1620)

[Traduction]

M. Travis Toews: En bref, la réponse est non. Pour le moment, nous n'avons pas plus de détails au sujet du programme. On nous a indiqué que le gouvernement s'affairait à régler les derniers détails, mais nous n'en savons pas plus.

[Français]

M. André Bellavance: Dans un deuxième temps, monsieur Toews, j'ai demandé, au sujet du programme de 25 millions de dollars pour vous aider à vous défaire des MRS, sous quelle forme allait venir l'aide financière, quel serait le montant maximal par projet de l'aide financière, et quels seraient les critères d'admissibilité au programme. J'ai reçu la réponse récemment; n'oubliez pas que le budget date déjà de plusieurs mois. On m'a répondu que ce programme était en cours d'élaboration et que les détails allaient venir plus tard.

Je vous pose, encore là, la même question. Avez-vous de votre côté reçu une communication de la part du ministère ou du ministre lui-même, selon laquelle il y aurait bientôt des détails au sujet de ce programme?

[Traduction]

M. Travis Toews: La réponse est non. Je croyais que c'était là-dessus que portait votre première question. Nous n'avons pas plus d'information pour le moment concernant le programme de compensation des coûts liés à l'élimination des MRS, si ce n'est que des fonds sont réservés à cette fin.

[Français]

M. André Bellavance: En fait, je vous pose la même question au sujet des trois annonces différentes contenues dans le budget: les 10 millions de dollars pour aider les abattoirs, les 25 millions de dollars pour vous aider à vous débarrasser des MRS, et les 43 millions de dollars — le sujet de ma troisième question — annoncés pour aider à mettre en place de nouvelles technologies ou quoi que ce soit. Encore là, le gouvernement m'a répondu que le programme était en cours d'élaboration et qu'on allait avoir des détails un peu plus tard.

Spécifiquement, au sujet de ce programme de 43 millions de dollars, avez-vous d'autres informations que vous pourriez partager avec le comité et, évidemment, les producteurs de bétail et de boeuf qui sont toujours en attente de ce qui était annoncé dans le budget?

[Traduction]

M. Travis Toews: Vous en savez autant que nous à propos de cette annonce de 40 millions de dollars. Des discussions sont en cours avec le secteur de la transformation, mais je ne pourrais pas vous en dire davantage.

M. Brian Storseth (Westlock—St. Paul, PCC): J'invoque le Règlement, monsieur le président, je suis conscient que cela remonte avant Noël, mais M. Bellavance et M. Easter ont tous les deux fait référence à la motion présentée à ce moment-là concernant le versement des fonds aux producteurs directement. Cette motion ne parlait pas d'argent à verser aux producteurs, mais bien aux abattoirs... Je tenais à mettre les choses au clair. Je comprends que la motion date un peu, mais ils devraient vérifier leurs informations... Pour être exact, le gouvernement a inclus au budget précisément ce qui avait été demandé.

L'hon. Wayne Easter: Concernant ce rappel au Règlement, monsieur le président, les faits rapportés par M. Storseth ne sont pas tout à fait exacts. La demande en question avait été présentée

notamment par l'Association canadienne des éleveurs de bovins et la Fédération canadienne de l'agriculture... bref, par des producteurs. Et nous avons acquiescé à leur demande. Cependant, les membres du gouvernement ont joué d'obstruction, et la nouvelle proposition est loin de ce qui avait été suggéré au départ.

Des voix: Oh, oh!

Le président: D'accord, monsieur Bellavance.

[Français]

M. André Bellavance: En fait, M. Storseth peut essayer de faire corriger tout ce qu'il veut pour essayer de rendre ça plus beau pour le gouvernement, mais il n'en demeure pas moins que cette motion découlait directement des demandes des producteurs de boeuf. Ce que j'ai dit résumait tout simplement ce qui avait été demandé par les producteurs de boeuf, notamment la Fédération des producteurs de bovins du Québec. C'est dans cet esprit que j'ai présenté la motion.

Il y a quelque chose d'étonnant relativement à ces annonces contenues dans le budget. J'ai déjà dit au ministre que j'étais très étonné qu'on parle, dans un budget, d'investir des fonds assez importants — plusieurs millions de dollars — pour régler une situation ou du moins essayer d'aider des producteurs aux prises avec un problème tel que celui des MRS, et qu'on n'ait même pas établi à l'avance les modalités de ce programme.

On dirait que c'est de l'improvisation. Dans le budget, X millions de dollars sont annoncés pour aider, et après ça, on se fait répondre — vous n'avez pas plus de réponses que ça de votre côté non plus — que, finalement, le programme est en cours d'élaboration. L'argent est censément sur la table, et, par la suite, on réfléchit à ce qu'on va faire.

Il me semble que ce qui a été demandé par la Canadian Cattlemen's Association et tous les producteurs de boeuf au Canada et au Québec est assez clair et assez simple. Tant qu'il n'y a pas l'harmonisation avec les États-Unis, il s'agit d'essayer de compenser le fait que cette norme imposée par le gouvernement conservateur les pénalise. On l'a dit plus tôt; Mme Harvie a parlé d'un montant de 32 \$ par tête défrayé par nos producteurs de boeuf. Je sais que ça ressemble plus à un commentaire qu'à une question, mais si vous avez quelque chose à ajouter.

Une voix: *You voted against the budget.*

M. André Bellavance: Je n'ai pas voté, il n'y a pas eu de vote.

•(1625)

[Traduction]

Le président: Quelqu'un veut formuler un commentaire?

Une voix: Il n'a pas vraiment posé de question, monsieur le président.

Le président: Travis.

M. Travis Toews: Je vais répondre à la question.

C'est exact. Nous n'en savons pas plus. Nous avons été ravis d'apprendre la nouvelle lorsqu'on l'a annoncée. Nous n'avons toutefois pas été mis au courant des détails entourant le programme. Pour l'élimination des MRS des bovins de plus de 30 mois, c'est à l'automne que ce sera le plus difficile, car le volume de ventes des bovins de plus de 30 mois augmente de façon radicale à cette période de l'année.

À mon avis, il faudra absolument lancer ce programme avant l'automne. Les volumes de vente des bovins de plus de 30 mois sont beaucoup moins élevés à la fin de l'hiver, au printemps et au début de l'été qu'à l'approche de l'automne. Il sera donc très important que le programme soit mis en oeuvre avant cette période.

Le président: Merci.

Monsieur Atamanenko, vous avez sept minutes.

M. Alex Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior, NPD): Merci à vous tous d'être ici.

Ma première question s'adresse à vous, madame Harvie. Je veux vérifier si j'ai bien compris ce que vous nous avez dit. Vous avez indiqué que nous devrions adopter une norme nord-américaine en matière d'élimination des MRS. Pensez-vous que nous devrions diminuer nos standards pour adopter les mêmes qu'eux? C'est probablement ce qu'il faudrait faire. Je ne crois pas qu'ils accepteraient d'appliquer des normes aussi strictes que les nôtres.

Le gouvernement a cru qu'il était nécessaire, et il avait raison, d'établir des normes rigides pour gagner l'accès à des marchés d'exportation dans d'autres pays. Ces normes élevées nous permettent de gagner de la crédibilité et d'accéder à des marchés prisés. Donc, si nous devons adopter une norme nord-américaine moins stricte que celles que nous avons déjà, est-ce qu'on ne perdrait pas l'accès à certains marchés? C'était ma première question.

Mon autre question est une question d'ordre général sur l'entente de libre-échange Canada-Europe. J'ai examiné une partie de l'entente, et je me demande si nous en avons vraiment besoin pour lancer nos produits agricoles sur les marchés européens. Ne pouvons-nous pas le faire dans le cadre des ententes actuelles?

En Alberta ou en Saskatchewan, nous avons rencontré des gens qui faisaient la promotion d'une norme d'excellence. Autrement dit, ils voulaient se conformer aux normes européennes dans l'espoir de gagner l'accès à ce marché dans le cadre de l'entente actuelle. Je ne crois pas que négociateur constamment de nouvelles ententes soit nécessairement la voie à suivre. Si je ne m'abuse, les Européens préfèrent avoir un marché plus ouvert. Ils veulent avoir accès à des contrats sous-nationaux.

Bref, si nous signons cette entente, il se peut que l'on gagne l'accès à certains marchés, mais elle permettra aussi aux soumissionnaires européens de participer aux appels d'offres sous-nationaux, c'est-à-dire pour des contrats municipaux et provinciaux. Ils auraient ainsi la possibilité de faire concurrence aux entrepreneurs locaux, et peut-être de faire perdre des emplois à la population locale. C'est ce que je crains qui va arriver.

Ne peut-on pas se servir des ententes actuelles pour gagner l'accès à de nouveaux marchés? J'ai aussi une autre question sur les normes nord-américaines. Je vais cependant m'arrêter ici.

•(1630)

Mme Jill Harvie: Je peux répondre à la première partie de votre question, mais je vais laisser le soin à Travis de vous parler de l'Union européenne.

En ce qui concerne la norme nord-américaine pour l'élimination des MRS, ce serait l'idéal. À l'heure actuelle, la liste de MRS à éliminer est longue. L'interdiction renforcée frappant les aliments du bétail coûte cher, ce serait donc souhaitable d'harmoniser notre réglementation avec celle des États-Unis. Il n'est pas question d'abaisser d'un cran les normes que nous avons adoptées. La nouvelle réglementation serait tout aussi efficace. L'OIE a accordé la même cote de risque aux deux pays. Ce serait l'idéal selon moi

d'avoir une norme nord-américaine harmonisée. Et je ne crois pas que cela pourrait nous nuire en ce qui a trait à l'accès aux marchés.

M. Alex Atamanenko: J'avais cru comprendre, et c'est ce qu'on a pu constater lors de notre visite dans un abattoir, qu'il fallait dépouiller les carcasses d'une centaine de livres de matière, alors qu'on en enlève beaucoup moins aux États-Unis, alors nous avons l'impression que nos normes sont beaucoup plus strictes. Si nous devons nous conformer à leur réglementation, est-ce que cela ne revient pas à dire qu'il nous faudrait diminuer nos standards?

Mme Jill Harvie: Je demanderai à Travis de répondre à cette question, s'il le veut bien.

M. Travis Toews: Bien sûr. Une étude a été faite afin de déterminer le temps qu'il faudrait pour éradiquer l'ESB en fonction de la longue liste de MRS à éliminer, celle qu'a adoptée le Canada, et en fonction de la liste abrégée adoptée par les États-Unis. Cette étude a démontré que la période d'éradication de l'ESB serait à peine plus longue avec la liste abrégée qu'avec la liste complète. Il n'est pas question de sécurité alimentaire; on parle de la période d'éradication de la maladie.

À l'époque, la CCA avait ainsi plaidé en faveur de la liste abrégée; toutefois, au cours des discussions, et après avoir examiné l'estimation des coûts que l'ACIA nous avait présentée pour la mise en oeuvre de la liste complète, nous avons finalement accepté d'adopter cette dernière. Cependant, les coûts estimés étaient beaucoup moins élevés que les coûts réels, et nous croyons que l'objectif ultime est maintenant d'harmoniser notre réglementation sur les MRS avec celle des États-Unis.

Nous savons que cela implique du travail à court terme. Nous sommes en plein milieu de négociations commerciales importantes en ce moment, et nous sommes conscients que cela ne se fera pas du jour au lendemain. C'est pourquoi nous avons réclamé la mise en place d'un programme pour nous aider à couvrir les coûts liés à l'élimination des MRS à court terme. Nous pensons aussi qu'une solution temporaire serait d'aider les usines, les transformateurs et les équarrisseurs à assumer les coûts en capital qu'ils doivent engager pour réduire la quantité de MRS que nous devons éliminer, même dans le contexte de la liste complète.

Comme Jill l'a indiqué, l'objectif à long terme serait d'harmoniser notre réglementation à celle des États-Unis, mais nous comprenons qu'il faudra du temps pour y arriver. Et à la lumière des négociations commerciales en jeu, il est fort probable que nous allons devoir attendre.

M. Alex Atamanenko: Et qu'en est-il de l'Union européenne? Que pensez-vous de cette entente?

M. Travis Toews: Eh bien, il y a deux points à retenir à ce propos. Le premier est le contingent que les États-Unis se sont vus accorder, qui s'avère essentiellement une compensation de la part de l'Union européenne pour avoir remporté le dossier des hormones. Le Canada a également plaidé sa cause devant l'OMC dans cette affaire, et il a lui aussi gagné son point. À ce moment-ci, des négociations sont en cours pour déterminer quelle sera notre part de ce contingent et s'il sera intégré à celui des États-Unis, ou encore si ce sera un contingent distinct.

Nous avons toutes les raisons de croire que nous serons en mesure de satisfaire aux critères du contingent à droit nul des États-Unis, et nous mettons tout en oeuvre pour y arriver. Nous accusons du retard par rapport à l'Australie et à d'autres concurrents, mais nous avons bon espoir d'y arriver.

En ce qui concerne l'entente de libre-échange européenne, nous voyons les choses d'un très bon oeil, mais en ce moment, selon nos protocoles actuels, le Canada ne peut pas exporter du boeuf élevé aux hormones de croissance.

Je ne tenterai pas de prédire l'issue de nos négociations, mais si nous devons perdre ce point en cours de route, il faudrait offrir un certain incitatif financier pour encourager une portion de notre industrie à offrir des produits de boeuf élevé sans hormones de croissance, mais cela coûterait plus cher.

•(1635)

M. Alex Atamanenko: Comme l'exemple de la norme d'excellence dans les Prairies.

M. Travis Toews: Je ne sais pas exactement à quoi fait référence la norme d'excellence, mais ce serait un protocole distinct dans ce cas-ci pour le marché européen. Je ne suis pas prêt à baisser les bras si tôt dans le processus, mais si nous devons concéder certains protocoles supplémentaires aux Européens au terme des négociations, comme le marché européen est lucratif, et si on offrait aussi des incitatifs financiers, je suis certain que des entrepreneurs canadiens seraient prêts à adapter leurs protocoles de production pour répondre aux demandes du marché.

Il faut toutefois être prudent quand on envisage d'adopter de nouveaux protocoles pour accéder aux marchés d'autres pays, que ce soit en Asie ou en Europe, car il ne faut pas assujettir l'ensemble de notre production à des coûts réglementaires supplémentaires. Nous devons demeurer concurrentiels en Amérique du Nord pour la production nord-américaine, et nous devons permettre à l'industrie de percer de nouveaux marchés en adoptant de nouveaux protocoles de production de façon volontaire.

Le président: Merci, Travis.

Monsieur Lemieux, je crois que vous allez partager votre temps avec M. Richards.

M. Pierre Lemieux (Glengarry—Prescott—Russell, PCC): Oui. Je vais commencer.

Je veux d'abord souhaiter la bienvenue à Jill. Navan est une charmante petite ville de ma circonscription. La ville de Olds est très chanceuse de vous accueillir, vous et votre mari, mais je crois que vous devriez vraiment revenir vous installer à Navan.

Des voix: Oh, oh!

M. Pierre Lemieux: Je tiens à ce qu'on parle de la question des MRS. J'ai l'impression que nous nous sommes écartés du sujet. Nous sommes ici pour étudier la situation des jeunes agriculteurs, mais la question est revenue à plusieurs reprises.

Voici ce qu'il en est avec la question de l'élimination des MRS. Je crois avoir entendu Travis dire que l'industrie était très satisfaite d'apprendre que des mesures avaient été prévues à cet effet dans le budget. D'autres producteurs de boeuf et les représentants d'associations d'éleveurs de boeuf et de détail que nous avons rencontrés un peu partout au Canada, et ceux qui sont venus témoigner devant le comité, nous ont dit la même chose.

L'argent n'a pas encore été versé, mais nous travaillons avec l'industrie à cet égard. J'estime que c'est une étape cruciale du processus. Par exemple, nous avons tenu une réunion avec 50 personnes le mois dernier pour nous assurer que le programme qui sera offert pourra répondre aux attentes de l'industrie.

Si vous vous rappelez bien, lorsque la vague d'ESB nous a frappé, les libéraux ont lancé un programme qui s'est avéré un véritable fiasco. En fait, ils ont dû mener une enquête à grand déploiement

pour savoir où l'argent avait été injecté, pour finalement se rendre compte qu'il avait été mal investi. Il est donc nécessaire de mener ce processus de consultation pour veiller à ce que les sommes soient attribuées de manière efficace et efficiente pour aider l'industrie du mieux que l'on peut.

Je veux souligner un troisième point, monsieur le président, avant de céder la parole à mon collègue. Vu tout l'intérêt que l'opposition voue à la question des MRS, je signale que notre dernier budget prévoyait un investissement de 75 millions de dollars. En ces temps de difficultés économiques, nous avons annoncé une aide de 75 millions de dollars pour les abattoirs, les usines de transformation des bovins de plus de 30 mois, et l'élimination des MRS. Les députés ici présents ont tous, sans exception, voté contre cette proposition. Pourtant, l'industrie nous dit qu'elle a besoin d'aide financière pour traverser cette période. Et l'opposition a décidé de voter contre le budget.

Monsieur le président, je suis heureux que vous m'ayez permis de remettre les pendules à l'heure. Je vais maintenant céder la parole à mon collègue, M. Richards.

Le président: M. Eyking invoque le Règlement.

L'hon. Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.): Oui, je veux rectifier une chose. Nous menons cette étude à l'échelle du Canada, et M. Lemieux a peut-être oublié ce que nous a dit les représentants de l'Association des éleveurs de bovins de l'Alberta. Ils ont déclaré que le programme, même s'il n'était pas parfait, avait permis de stabiliser l'industrie et lui avait évité la faillite.

Je ne sais pas si vous étiez là lorsqu'ils ont fait cette déclaration, mais je tenais à rectifier les faits.

Le président: Il n'y a pas lieu d'invoquer le Règlement.

Monsieur Richards.

M. Pierre Lemieux: Vous avez mené une enquête exhaustive pour savoir comment l'argent avait été dépensé...

Le président: Silence, je vous prie. M. Richards a la parole.

M. Blake Richards (Wild Rose, PCC): Merci, monsieur le président.

Maintenant que le débat est clos, nous allons pouvoir poser des questions.

Mes questions s'adresseront principalement à Jill et à Chan, que je considère comme la prochaine génération d'agriculteurs. Dans le cadre de cette étude, nous avons parcouru le pays et rencontré beaucoup de jeunes agriculteurs de ma génération et de votre génération. Nous avons entendu des commentaires très semblables aux vôtres.

C'est intéressant de constater que Jill, qui habitait apparemment dans la circonscription de Pierre, et qui habite maintenant dans la mienne, en Alberta, et que Chan, qui vient de l'autre bout du pays, à Terre-Neuve, nous communiquent essentiellement le même message à l'égard de quelques points clés. Et c'est aussi ce message que nous avons entendu un peu partout au pays.

Des gens comme vous, pleins d'optimisme et qui ont à coeur de promouvoir leur industrie et de partager leur passion avec la population, font réellement honneur aux jeunes agriculteurs de ce pays. Nous avons besoin de gens comme vous pour assurer l'avenir de l'agriculture. Ce fut très encourageant pour moi de vous rencontrer, vous, et tous les autres jeunes agriculteurs du pays que le comité a eu la chance d'entendre. Je tenais à le préciser.

J'ai quelques questions pour vous. Je vais vous les poser en rafale, puis je vous demanderais à tous les deux de me faire part de vos commentaires.

Vous avez tous les deux abordé brièvement le sujet dans vos remarques préliminaires, est aussi très rapidement durant la ronde de questions. Je veux parler de l'idée d'éduquer les consommateurs pour les aider à comprendre d'où provient leur nourriture, et aussi pour aider les jeunes gens à comprendre le travail agricole et peut-être les inciter à devenir eux-mêmes des agriculteurs. C'est le genre d'éducation dont je parle.

J'ai entendu différentes suggestions. J'aimerais savoir comment nous pourrions nous y prendre à votre avis. L'idée de diffuser un message commercial est l'une des meilleures que j'ai entendues. En fait, cela pourrait beaucoup ressembler à la publicité que l'on diffuse en ce moment pendant les séries éliminatoires de la LNH. On nous montre le résultat final, dans le cas de cette publicité à la télé, on voit le but vainqueur, l'arrêt déterminant, ou peu importe, puis on revient en arrière.

Évidemment, dans le cas de l'agriculture, le résultat final serait le produit sur les tablettes du supermarché. On pourrait montrer mon plat favori, un contre-filet de boeuf de l'Alberta, ou encore un sac de pommes de terre, un pain croustillé ou un carton de lait, etc. Voilà le résultat final. On reviendrait ensuite en arrière pour montrer les différentes étapes de production, pour mettre le zoom final sur la ferme, bien sûr.

Peut-être que cela aiderait les gens à comprendre d'où vient leur nourriture et par quoi elle doit passer avant d'arriver sur les tablettes. Ce n'est qu'une suggestion. J'aimerais avoir vos commentaires à ce sujet. Si vous avez d'autres moyens à nous proposer pour éduquer les consommateurs, j'aimerais aussi les entendre. C'est ma première question.

Voici ma deuxième question. Vous êtes ni l'un ni l'autre des agriculteurs de première génération. Je sais que vos parents sont aussi agriculteurs. Je connais par ailleurs très bien la famille du mari de Jill. Je la connais depuis assez longtemps et je sais qu'elle possède cette ferme depuis de nombreuses années. Pouvez-vous me dire en quoi votre situation est différente aujourd'hui de celle de vos parents, et de celle de vos grands-parents peut-être, à l'époque où ils ont lancé leur entreprise agricole? J'ai posé cette question à plusieurs jeunes agriculteurs du pays. J'aimerais savoir quelles sont les plus grandes différences selon vous. Je vais vous laisser le temps de répondre à ces questions.

Jill, puisque vous êtes une concitoyenne de mon comté, je vais vous demander de commencer.

Chan, nous pourrions ensuite entendre vos réponses.

● (1640)

Mme Jill Harvie: Merci, Blake.

Tout d'abord, pour ce qui est de l'éducation des consommateurs, je crois que ce serait une excellente idée de diffuser une publicité, mais il est aussi extrêmement important d'adopter une approche un peu plus directe. C'est ce que nous avons fait avec le Conseil des 4-H, les associations de jeunes éleveurs, les foires et les expositions; nous avons permis aux gens de côtoyer les animaux et de rencontrer ceux qui en prennent soin, qui leur ont expliqué en quoi consistait leur travail au jour le jour. Ce fut une expérience très enrichissante pour moi. Chaque fois que nous allons à une exposition bovine, des tas de gens viennent nous voir, y compris des cousins de la ville, et nous leur expliquons ce que nous faisons.

Une autre idée serait de lancer une vidéo sur You Tube. C'est d'ailleurs ce que j'ai fait. La table ronde des jeunes exploitants de ranch produit aussi une vidéo en ce moment. C'est pour moi une excellente façon de rejoindre nos amis sur Internet. Beaucoup de jeunes de mon âge sont abonnés à Facebook, et à ce genre de choses, alors c'est un très bon moyen de communiquer avec eux et de nous faire voir sur notre ferme pour expliquer notre travail et ce que nous faisons pour notre environnement.

Pour encourager les jeunes à se joindre à notre industrie et à y rester, et pour les aider à mieux la comprendre afin qu'ils puissent réussir, nous avons élaboré un programme de développement des jeunes leaders, que la CCA appuie et qu'on s'affaire à mettre en oeuvre. On offrira ainsi des programmes de mentorat axés sur le perfectionnement professionnel dans des carrières liées à l'agriculture, notamment l'élevage de bovins, ainsi que des programmes de développement du leadership pour guider les personnes qui veulent s'impliquer au sein de l'industrie et se joindre à nos associations provinciales d'éleveurs de bétail, entre autres.

Nous pourrions alors envoyer des représentants hautement compétents aux réunions, par exemple, de la National Cattlemen's Beef Association, de la Table ronde des jeunes propriétaires de ranch des cinq nations, et du Congrès international des éleveurs de bétail. Il est tout à fait possible d'intéresser les gens à ce que nous faisons et de leur faire comprendre les défis que nous devons relever.

Pour ce qui est de votre deuxième question, sur les différences entre l'époque de mes parents et la situation actuelle, disons que nous avons vraiment l'impression de devoir payer notre ferme deux fois. Ce que je veux dire par là, c'est que nous devons nous soucier à la fois de financer l'achat de nos biens et d'encaisser les répercussions fiscales liées à l'achat d'une terre.

Nos parents veulent prendre leur retraite, et la seule solution qui s'offre à eux pour y arriver, c'est de vendre une partie de leurs terres. Mais ce n'est évidemment pas une option pour nous, car nous voulons que notre entreprise prenne de l'expansion et qu'elle soit plus lucrative, afin de pouvoir offrir nos produits génétiques sur les marchés mondiaux. Nous allons avoir besoin d'une plus grande étendue de terre et de plus de têtes de bétail, alors nous devons racheter la ferme familiale en plus de devoir financer l'expansion de notre entreprise. Quand les prix du bétail sont aussi bas que maintenant, nos clients ne peuvent pas acheter nos taureaux au prix que nous voudrions les vendre, alors ce n'est pas rentable pour nous. Au bout du compte, notre industrie doit être rentable pour que nous voulions y rester.

● (1645)

M. Chan Wiseman: D'abord, sachez que l'agriculture est un rude métier, mais, par les temps qui courent, la politique l'est pas mal, également...

Des voix: Oh, oh!

M. Chan Wiseman: ... à en juger par le jeu des navettes qui se déroule dans la pièce. Comme je suis un observateur qui aime la politique, je suppose qu'il est bien de l'appréhender sous cet angle.

Je vais d'abord répondre à votre dernière question. Mes parents sont nés dans les années 1950, après la Seconde Guerre mondiale. Ce sont donc, je suppose, des baby-boomers. Cette génération a traversé les années 1960 et 1970, elle a revigoré l'économie, etc. Mais aujourd'hui, mes parents et beaucoup de gens de leur génération m'ont refilé une dette énorme: cartes de crédit, dette hypothécaire, dette agricole, tout ce que vous voulez.

L'hon. Wayne Easter: La dette de l'État...

M. Chan Wiseman: Oui, la dette de l'État. Énorme!

Le président: Oui. Et vous savez à qui la faute.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Monsieur le président...

Le président: Poursuivez, monsieur Wiseman.

M. Chan Wiseman: Il est donc très difficile, aujourd'hui, de se lancer en agriculture. J'en ai parlé dans mes remarques liminaires. J'ai un baccalauréat ès arts et un diplôme en affaires. Pour ces études collégiales et universitaires, j'ai dû payer de ma poche et je continue de payer. Avec mes parents, je suis propriétaire de mon exploitation agricole. J'ai bien sûr obtenu beaucoup d'aide d'eux pour mettre cette exploitation sur pied, grâce à des apports de terrains, d'installations, etc.

Il est très difficile, aujourd'hui, de se lancer en agriculture. J'imagine qu'à l'époque c'était un peu plus facile, mais cela restait néanmoins très difficile, faute de posséder un plan stratégique. Aujourd'hui, on nous conseille d'en avoir un, et il est vraiment indispensable si l'on veut obtenir le financement, etc. d'une banque commerciale ou de l'État. Mais, au bout du compte, la grande difficulté vient des coûts élevés, du grand nombre d'obstacles qui dissuadent les jeunes d'embrasser la profession.

Si vos dettes d'études se chiffrent à 30 000, 40 000, 50 000 ou même 60 000 \$ — comme des amis à moi qui ont terminé leurs études universitaires — la banque commerciale ne fera aucun cas de vous, je vous le dis, si vous vous présentez avec un plan stratégique d'une valeur d'un demi-million de dollars pour vous lancer en agriculture. C'est essentiellement ce qu'il vous en coûtera. C'est un problème majeur. C'est certainement différent de ce que c'était, à Terre-Neuve, dans les années 1970 et 1980.

Je pense que j'ai répondu à votre première question quand M. Easter s'est informé sur certains programmes de vulgarisation. Je suis convaincu que ça commence à l'école élémentaire ou primaire. Il faut dire aux jeunes d'où viennent les aliments. On peut s'y prendre de diverses façons, y compris, bien sûr, par leur exposition à l'agriculture et l'organisation, en classe, d'initiatives sur la profession. C'est très important. Aujourd'hui, les jeunes de Terre-Neuve-et-Labrador ne savent vraiment pas d'où viennent les aliments. C'est un problème général dans tout le pays.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande, où je suis allé, qui sont aux prises avec pas mal les mêmes problèmes, ont mis sur pied beaucoup de bons programmes pour aider les jeunes agriculteurs à se lancer dans la profession. La Nouvelle-Zélande pourrait être un bon modèle, même pour Terre-Neuve-et-Labrador. Son secteur de l'agriculture primaire extensive est assez important, alors que son secteur de la transformation industrielle est très développé. D'après moi, c'est également très important.

• (1650)

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Valeriote, vous avez cinq minutes.

M. Francis Valeriote (Guelph, Lib.): Vos observations m'ont rappelé l'époque où j'étais avocat. J'avais une importante clientèle d'agriculteurs des environs de Guelph qui me consultaient pour leurs testaments. Leur dilemme était le suivant: soit ils laissaient l'exploitation à un enfant en privant tous les autres d'héritage, soit ils rendaient l'héritier débiteur de sommes colossales à l'égard des autres enfants. J'avais alors l'impression que la chance, dans une famille d'agriculteurs, c'était de n'avoir qu'un enfant.

Tel a été le thème sans cesse répété des dernières semaines de notre tournée au Canada. Je pense que personne parmi nous ne peut plus nier ce problème. Malgré tout l'enthousiasme manifesté par certains pour l'agriculture, je dois vous avouer que la tournée m'a laissé presque déprimé à cause de l'avenir incertain de cette profession au Canada et de notre incapacité de remédier à l'absence d'uniformité dans les règlements, etc.

Certains nous ont dit, pendant la tournée, que notre négligence transformerait les régions rurales en villes fantômes. Je m'en fais vraiment pour la souveraineté alimentaire du Canada. D'après moi, tous les membres du comité, peu importe les allégeances politiques, veulent que le Canada la conserve.

Chan, nous sommes capables de collaboration sur beaucoup de choses, croyez-moi.

Cela dit, Jill, j'ai rencontré, la semaine dernière, des représentants de l'Association canadienne de l'industrie du bétail et de la génétique. J'ai été étonné d'apprendre que, en fait, très peu d'agriculteurs profitaient de la génétique, probablement faute de savoir s'en servir pour améliorer leurs troupeaux de bovins de boucherie et de vaches laitières ainsi que leur productivité et, dans certains cas, à cause des coûts de la génétique agricole.

Je me demande si vous pouvez m'éclairer à ce sujet, mais brièvement, parce que j'ai une autre question.

Mme Jill Harvie: D'accord. J'ai eu la chance d'être en contact toute ma vie avec l'industrie de la génétique, grâce à mes parents, puis à mon mariage dans une famille propriétaire d'une exploitation agricole. Nous constatons que cette entreprise, malgré les aléas, nous offre un créneau qui reste profitable les années de mévente de nos bovins.

En ce qui concerne les ventes de matériels génétiques, le marché, constitué d'au moins 70 pays, offre d'énormes possibilités. Bien sûr, c'est un marché très différencié, avec une offre de plusieurs races au Canada. Chaque marché secondaire cherche quelque chose de différent, ce qui multiplie les occasions.

J'ai eu la chance de travailler avec le Canadian Beef Breeds Council et certaines sociétés de génétique animale dont il est question, pour, bien entendu, livrer nos matériels génétiques sur ces marchés. Depuis quelque temps, les coûts sont extrêmement élevés, pour diverses raisons, parce que chaque pays impose ses protocoles. Mais j'ambitionne de collaborer avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments, l'ACIA, pour me l'associer comme partenaire, afin de faciliter les choses. Actuellement, nous devons contourner différents obstacles sur certains marchés, soit que nous ayons accepté leur existence et, alors, ils n'ont pas bougé...

J'aimerais pouvoir me concentrer davantage. Oui, les marchés prioritaires sont extrêmement importants, mais que dire des autres, des marginaux qui profiteront à notre industrie à long terme? Eh bien! j'y discerne d'énormes possibilités pour notre exploitation et pour beaucoup d'autres jeunes producteurs de ma région et du pays.

M. Francis Valeriote: Vous avez dit avoir travaillé pour Cargill pendant un certain temps, et Cargill se trouve à Guelph. Je ne veux pas m'en prendre à l'industrie, mais l'un des thèmes entendus pendant notre tournée concernait la concentration de pouvoirs chez les fournisseurs d'intrants — comme les engrais — et, à l'autre bout de la chaîne, chez les abattoirs. Et nous avons entendu dire que, souvent, leurs profits ne retournaient pas à l'agriculteur. Près de l'abattoir, des parcs d'engraissement pouvaient rapporter beaucoup, mais pas toujours. Tout dépendait de l'emplacement de l'exploitation agricole et de sa taille. Parfois, les grandes fermes industrielles, familiales ou non, étaient manifestement plus rentables, et les plus grandes étaient probablement celles qui étaient le plus susceptibles de s'en tirer.

J'aimerais savoir ce que vous en pensez. Je sais que vous êtes dans une position délicate, pour avoir travaillé pour l'un d'entre eux, mais y en a-t-il parmi vous qui perçoivent une concentration excessive de pouvoirs chez les industriels et les fournisseurs d'intrants, au point où nous devons réagir d'une certaine manière plutôt que de laisser les choses empirer?

● (1655)

M. Travis Toews: Vous avez absolument raison. Actuellement, nous assistons depuis des décennies à une tendance vers la fusion des abattoirs industriels en Amérique du Nord. Bien sûr, le phénomène a des raisons économiques. Si on examine le secteur, en Amérique du Nord, on conclura probablement, d'après les caractéristiques des entreprises encore actives, que les abattoirs les plus efficaces et les plus productifs fonctionnent à une cadence journalière de 5 000 à 7 000 bovins par jour — d'où les économies d'échelle et le nombre moins élevé d'abattoirs.

L'industrie, les producteurs s'inquiètent des éventuelles fusions chez les industriels de la viande. Pour nous, il est indispensable d'avoir accès à la capacité de transformation des États-Unis, en tant que troisième, quatrième et cinquième enchérisseur pour les bovins canadiens. C'est indispensable à la transparence du mécanisme de détermination des prix au Canada.

Je n'en dirai pas davantage.

M. Francis Valeriote: Devons-nous réagir? Devons-nous, au Canada, chercher à réduire la taille de ces industriels ou de ces fournisseurs d'intrants?

M. Travis Toews: Je parlerai des abattoirs. Actuellement, nous ne recommandons pas vraiment l'intervention de l'État. Comme nous l'avons fait pendant des années, nous exprimons des craintes, sans plus, au sujet des fusions d'abattoirs qui se succèdent.

Nous continuons d'examiner la situation. CanFax a entrepris une nouvelle étude. Au fil des ans, plusieurs études ont porté sur l'emprise de l'industrie sur le marché. Nous serons intéressés à connaître les résultats de cette étude, mais nous ne préconiserons pas la prise de mesures.

Le président: Merci. Votre temps est écoulé.

Monsieur Storseth, vous disposez de cinq minutes.

M. Brian Storseth: Merci, monsieur le président.

Le député de Guelph, ancien agent des Co-operators, m'étonne: il n'insiste pas davantage sur la planification successorale.

Je veux vous remercier tous de votre présence.

Travis, comme toujours, il est agréable de vous revoir. J'espère pouvoir par la suite visiter quelques-uns d'entre vous.

J'estime important de continuer d'échanger entre nous des idées positives sur les progrès de l'agriculture, parce que, comme le dit un

vieil aide de mon père sur son exploitation agricole, je crois que de belles possibilités s'offrent à l'agriculture, particulièrement dans notre province natale de l'Alberta. Mais, à cet égard, j'ai un petit parti pris.

Je peux vous assurer que Blake se régale tout le temps de boeuf de l'Alberta; le problème, c'est qu'il me refile la facture.

Vous avez tous parlé de l'accès aux marchés asiatiques, et comme Travis en a parlé de manière particulière, c'est à lui que je poserai la question. Pouvez-vous dire à quel point cet accès est important, non seulement aux marchés asiatiques, mais aux marchés européens et à certains marchés sud-américains avec qui nous avons conclu des accords? Pensez-vous qu'il est important de mettre en oeuvre et de ratifier rapidement ces accords?

M. Travis Toews: L'existence de différentes cultures ayant différents goûts et différentes préférences résume l'importance des divers marchés pour l'industrie du boeuf de boucherie. Alors, dans un certain sens, indépendamment de sa taille, l'industrie bovine canadienne devra, pour maximiser la valeur de la carcasse, en vendre les diverses parties dans les marchés où ils ont le plus de valeur.

M. Brian Storseth: Comme en Corée du Sud...

M. Travis Toews: Oui, la Corée, avec ses bouts de côtes et ses coupes longues de pieds et...

M. Brian Storseth: Mais, bien sûr, après la signature des accords par le gouvernement, cela ne s'arrête pas là. Il faut encore que la Chambre des communes les ratifie. Vous conviendrez, je suppose, que cette ratification doit être rapide, pour le plus grand bien de l'agriculture canadienne.

M. Travis Toews: Absolument. Nous préconisons de saisir les occasions commerciales qui se présentent et d'augmenter l'accès aux marchés. Actuellement, les plus grandes difficultés sur lesquelles nous butons pour l'accès aux marchés, à l'extérieur de l'Accord de libre-échange de l'Union européenne, que nous appuyons beaucoup, sont encore reliées aux interdictions découlant de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ou ESB).

Le Corée du Sud a continué de faire preuve d'intransigeance pour l'accès du boeuf canadien à son marché; d'où notre recommandation, faite au gouvernement, de saisir l'Organisation mondiale du commerce de l'affaire. Nous continuons de préconiser la plus grande diligence. C'est notre première dispute avec la Corée, en dehors d'un accord de libre-échange.

Le Japon est un autre marché dont l'importance est capitale pour le Canada. Seul le boeuf de moins de 21 mois y a accès. Pour nous, il est essentiel d'obtenir l'accès du boeuf non désossé de moins de 30 mois.

● (1700)

M. Brian Storseth: Comme il nous reste très peu de temps, je vais passer rapidement à quelques-uns de ces points.

Jill, vous avez fait allusion à l'ACIA et à l'importance d'en faire un partenaire des progrès de notre industrie. Je pense que votre remarque était très judicieuse. Des agriculteurs de l'Alberta m'ont fait part de leur sentiment de frustration, du fossé qui s'est établi entre Ottawa et même entre les agents de l'ACIA, sur le terrain, en Alberta, et eux. Il importe de tenter des rapprochements. J'aimerais bien en parler plus tard. Je pense que c'est une question qui a besoin d'un peu d'initiative de notre part.

Mais, étant Albertain, je tiens à aborder quelques questions intéressantes ma province. Sur Agri-relance, je veux entendre de l'Association canadienne des éleveurs de bétail l'opinion des éleveurs de bétail, savoir à quel point ce programme est important pour vous. Jill, à quel point, le programme, d'après vous, est-il important pour nous, vu la sécheresse que l'Alberta vient d'éprouver et, également, les mesures prises contre l'infestation de criquets qui perdure dans ma circonscription du nord-est de l'Alberta?

En outre — je vous laisse bientôt répondre, de crainte d'être interrompu, ce qui ne vous arrivera pas —, j'ai entendu les motifs de préoccupation de nos abattoirs locaux, manifestement de petits entrepreneurs, sur les problèmes dus à des changements tels que le passage d'Agriculture Alberta à Santé Alberta, et les différences qu'il entraîne dans le contexte réglementaire, même dans nos abattoirs locaux, entre ceux qui sont sous contrôle fédéral et ceux qui sont sous contrôle provincial. Cela rejoint les problèmes de réglementation qui existent partout au pays.

Pourriez-vous limiter vos observations aux principales questions comme le programme Agri-relance, puis sur certains autres points?

M. Travis Toews: Agri-relance est un programme important pour les entreprises en période de catastrophe. Or, l'été et l'automne derniers, beaucoup de localités des Prairies étaient très sèches. Cette sécheresse a fait subir à l'industrie d'importantes difficultés économiques. À l'époque, nous avons préconisé la mise en oeuvre d'Agri-relance. D'après nous, les circonstances répondaient aux critères de ce programme.

Les précipitations récentes ont apporté un certain soulagement, qui n'est valable que pour l'année en cours et qui ne change rien aux pertes et aux difficultés économiques que les producteurs ont subies l'automne et l'hiver derniers et, probablement même, ce printemps, alors qu'ils achètent, pour le bétail, la nourriture qu'ils n'ont pas pu stocker l'automne dernier.

M. Brian Storseth: Je suis d'accord. Au contraire, nous aurions dû en recevoir encore plus tôt les signaux, mais il serait très important de passer à autre chose.

Le président: Merci.

Madame Bonsant.

[Français]

Mme France Bonsant (Compton—Stanstead, BQ): Monsieur Legge, je ne sais pas si j'ai bien compris plus tôt, mais vous avez parlé de la gestion de l'offre. Êtes-vous pour ou contre cette gestion de l'offre?

[Traduction]

M. Eugene Legge: Je suis en faveur de la régulation de l'offre.

[Français]

Mme France Bonsant: Nous avons visité l'Est du pays, et ce sont toujours les mêmes problèmes qui se présentent du côté des jeunes. Monsieur Wiseman, le comité s'est rendu à l'Île-du-Prince-Édouard il y a trois ans. Je suis députée depuis six ans, et 60 p. 100 du territoire de ma circonscription est agricole. Quelque chose a-t-il changé? Quelque chose s'est-il amélioré depuis ce temps? En êtes-vous au même point qu'il y a trois ans, ou est-ce encore pire que ce ne l'était en ce qui concerne l'agriculture, les programmes, etc.? D'une province à l'autre, on s'aperçoit que l'agriculture est malmenée et cela n'a pas l'air de changer.

Mes questions s'adressent à tout le monde.

•(1705)

[Traduction]

M. Eugene Legge: Dans notre province, il faut tenir compte de la composition de l'industrie. Le taux de régulation de l'offre est de 80 p. 100; l'agriculture va bien. La croissance de toutes les autres matières premières subit de fortes poussées. Ça ne veut pas dire... Si on se trouve dans la queue du peloton, il n'y a nulle part d'autre où aller qu'en direction de la tête, c'est le moins qu'on puisse dire.

En ce qui concerne les problèmes éprouvés ces dernières années, sous le régime de Cultivons l'avenir et du Cadre stratégique pour l'agriculture, on injecte massivement dans le programme, à coup de millions de dollars. En outre, le régime a prévu des programmes pour aider les nouveaux agriculteurs à se procurer du matériel et à défricher le sol, les deux principales dépenses qu'il faut supporter quand on se lance en agriculture. On parle même d'une proposition — au gouvernement, elle est rattachée au programme Agri-flexibilité — de mise en valeur de grandes surfaces, de défrichage. Dans notre province, le défrichage revient à environ 2 800 \$ l'acre.

En vertu de cette proposition, il s'agit de préparer la terre pour la production, de défricher des vastes superficies, puis d'offrir à un jeune 100 acres ou 150 acres ainsi préparées, moyennant signature d'un contrat. C'est ce qu'on offre aux jeunes pour les attirer et les établir dans notre province, c'est le moins qu'on puisse dire.

Mais il y a aussi des entraves, comme le prix des intrants, dont on entend parler et qui gênent tout le monde. Nous ne possédons qu'un seul établissement inspecté sous régime fédéral, un abattoir de poulets. La plupart des bovins sont abattus sous le régime de la production locale et, de ce fait, assujettis aux règlements locaux, ce qui empêche leur exportation de la province. Voilà un autre problème dont vous devez vous occuper.

En outre, il ne subsiste plus que trois gros acheteurs, les supermarchés, si on peut les qualifier de tels: les Dominion, les Sobeys et les Colemans. Ajoutons un quatrième nom, celui de Wal-Mart. Nous finissons donc par être des preneurs et non des décideurs de prix. Des prix jugés équitables, mais décidés dans le sud des États-Unis ou partout ailleurs au pays. Ce sont des problèmes à régler.

Aux États-Unis, les agriculteurs n'ont pas à supporter toutes les dépenses auxquelles nous ne pouvons pas échapper. Ici, il faut que l'instruction soit gratuite, que les services médicaux soient gratuits. Nous devons supporter les coûts de la sécurité alimentaire et de tous les autres programmes que les gouvernements et le public estiment nécessaires à notre agriculture nationale. On impose donc des privations aux personnes âgées et aux jeunes qui essaient de se lancer en agriculture.

Je ne sais pas si j'ai bien répondu à votre question.

[Français]

Mme France Bonsant: Voulez-vous répondre? Allez-y.

[Traduction]

M. Chan Wiseman: Oui. J'ai seulement une courte observation à faire.

À Terre-Neuve-et-Labrador, il est très difficile de fonder une entreprise agricole non assujettie à la régulation de l'offre, parce que les secteurs des légumes, des porcins et des bovins sont essentiellement ouverts au libre marché. Les producteurs de ces secteurs ne sont tout simplement pas de taille contre la concurrence du reste du pays ou de l'Amérique du Nord.

À Terre-Neuve-et-Labrador, la valeur des produits consommés du boeuf se chiffre à 120-130 millions de dollars. La production locale représente un ou deux millions, et elle s'écoule sur le marché du frais, par exemple. Eugene a dressé une liste de deux ou trois supermarchés importants où, dans la province, on pourrait acheter du boeuf, mais la plus grande partie de cette denrée vient d'Amérique du Sud. Il en vient également des États-Unis et d'ailleurs dans le monde.

Il est très difficile de commencer dans cette industrie. En outre, la capacité d'abattage est déficiente. Alors, pour... eh bien, il y a des abattoirs, mais ils sont sous inspection provinciale, et le régime fédéral qui serait là par l'entremise de l'ACIA, est absent. Voilà un problème. Nous n'avons tout simplement pas la capacité, dans beaucoup de cas, d'être représentés dans ces industries particulières.

Mais, le régime de la régulation de l'offre est très profitable. C'est sain. Les secteurs des produits laitiers, du poulet et des oeufs vont très bien. Les jeunes agriculteurs qui travaillent sous ce régime sont prospères et sont en mesure de profiter de la vie, de même que d'exploiter leur propre entreprise agricole.

Mais, l'autre facette de l'agriculture, de beaucoup de façons... Les jeunes quittent les villes et les collectivités rurales, pour St. John's, le centre urbain — qui n'est pas très grand, avec une population de 200 000 — ou l'Alberta, tout simplement, pour travailler dans les sables bitumineux. L'exode des jeunes ruraux est l'un des problèmes de notre province.

• (1710)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Wiseman.

C'est maintenant le tour de M. Shipley, pour cinq minutes.

M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Merci.

J'ai trouvé très intéressants les témoignages de nos jeunes et de nos futurs agriculteurs, Travis, Jill et Chan, vraiment.

Travis, j'ai une question rapide. J'essaie de comprendre. Tous ont parlé de rentabilité. Vous avez mentionné l'importance du marketing pour l'élaboration d'accords commerciaux. Je suis d'accord avec vous. Je me représente toujours le marché comme un animal entier, en raison des goûts et des cultures différentes, comme quelqu'un l'a dit, et bien mieux que je n'aurais pu le faire.

Dans un abattoir que je visitais, la conversation est tombée sur le sujet. Ces accords ont-ils été avantageux? Oui, et nous avons besoin de ces marchés. Ensuite, je me suis informé des peaux. Elles rapportent actuellement 64 \$ l'unité. Que rapportaient-elles quelques mois auparavant? 20 \$? Il y a un an, elles ne rapportaient rien; nous avions beaucoup de difficulté à les écouler.

Plus tôt, nous avons parlé de l'importance d'obtenir 31,77 \$ pour les producteurs, ce qui, dans nos esprits, n'était pas la solution idéale. Vous auriez dû obtenir 64 \$ par animal. Pouvez-vous me dire si vous les avez obtenus?

M. Travis Toews: Il faudrait, je pense, une dizaine d'économistes pour déterminer exactement qui a divisé la valeur de ces 64 \$. Cependant, je peux vous dire que le prix des bovins vivants a vraiment rebondi ces derniers mois. Cette reprise a été assez notable. La valeur de l'animal dépend de la peau et d'autres produits secondaires, et la récession mondiale n'a pas épargné cette valeur.

M. Bev Shipley: Comment savons-nous combien vous obtenez? Comment l'obtenons-nous pour vous? Quand l'animal monte une troisième ou quatrième fois dans la bétailière, cette fois pour un dernier voyage, comment en maximise-t-on la valeur? Quelqu'un de notre tournée a répondu que l'on obtenait la valeur marchande si on prenait le risque du marché.

Comment vous aider à profiter de la conjoncture? Je cherche des idées. Nous avons parlé de la valeur de certaines des cultures et des goûts à l'étranger. Comment savoir que vous obtiendrez cette valeur? Aidez-nous à comprendre, si vous le pouvez.

M. Travis Toews: Je pense que, d'abord, nous devons croire que nous avons mis en place un processus concurrentiel d'enchères pour les bovins vivants; autrement dit, qu'il y a suffisamment de concurrents en Amérique du Nord pour renchérir sur le bétail vivant dans l'espoir de faire un profit et que la concurrence sera vive. Tous les abattoirs ayant possibilités supplémentaires offriront davantage pour ces animaux, si la concurrence est suffisante. En outre, en admettant que cette prémisses soit vraie, je pense qu'il y a suffisamment de concurrence — et que l'emprise sur le marché change de mains selon l'offre et la disponibilité des bovins vivants — lorsque l'offre n'excède pas trop la capacité de l'abattoir ni la demande en une semaine donnée, on pourrait prétendre avec assez de certitude que la plus grande partie de la valeur retournera aux producteurs.

M. Bev Shipley: J'ai une question rapide. Je veux revenir aux témoignages de Jill et de Chan.

Vous avez notamment parlé des programmes que nous considérerions comme avantageux pour le grand public. J'ai proposé une motion, désignée M-460, qui, en fait, porte sur la plupart des règlements dont vous avez parlé aujourd'hui — et, de fait, dont il a été question dans toutes les séances — sur l'entrée autorisée au Canada de produits réglementés ou impossibles à obtenir ici, de produits utilisés soit sur le boeuf ou le porc, ou des insecticides ou des pesticides... Pouvez-vous me dire que si le public y trouve un avantage général, la traçabilité par exemple, l'identification des animaux que nous exigeons en tant que norme canadienne... Croyez-vous que le public devrait retenir cela? Ou, devrions-nous autoriser l'entrée au Canada des produits que nous n'avons pas?

• (1715)

Le président: Bon. Qui veut répondre à cette question?

Chan? Vous avez une minute, je vous en prie.

M. Chan Wiseman: Écoutez, je crois fermement dans le libre-échange. Nous avons besoin de certains produits. Je bois beaucoup de café. Nous avons donc besoin du libre-échange. Je cite simplement cela en exemple, un exemple très simple. Il existe des produits, comme les oranges, etc., que nous avons besoin d'importer.

Mais il est certainement très difficile de comprendre pourquoi nous importons des carottes à Terre-Neuve-et-Labrador. Ils pourrissent sur les tablettes. On les vend 1 \$, 1,50 \$. Pourtant, le producteur de l'autre côté de la rue ne peut pas vendre ce sac de carottes dans cette chaîne d'épicerie. Ce peut être un Loblaws ou un Sobeys. Je n'essaie pas de m'attaquer à aucune de ces chaînes, mais le problème est très complexe. Nous le savons tous, mais c'est très difficile à comprendre pourquoi nous en sommes rendus là.

Je crois vraiment que nous devons appuyer les producteurs locaux. Les producteurs canadiens. Le public exerce une grande demande sur nos producteurs, que ce soit pour le respect de l'environnement ou la sécurité alimentaire, ce que vous voulez. Toutes ces responsabilités tombent sur les épaules des agriculteurs. Quand cela finira-t-il? Je pense que le public a un rôle important à jouer à cet égard.

Le président: D'accord. Merci. C'est une excellente observation, Chan. Nous l'avons entendue beaucoup, partout au pays. Le consommateur a ici un rôle à jouer. Il doit abandonner cette mentalité selon laquelle le prix fait foi de tout. Quand on dit que l'on veut acheter canadien, ce sont des paroles. Il y a parfois loin de la parole aux actes. Il faut donc agir et effectivement acheter canadien.

Monsieur Eyking, vous avez cinq minutes.

L'hon. Mark Eyking: Merci, monsieur le président. Je remercie les témoins d'être venus. Quelle tournée instructive nous avons eue à travers le pays. Je pense que beaucoup de mes collègues sont désormais beaucoup plus au courant de ce qui se passe là-bas. J'ai l'impression qu'il est plus facile, après une telle expérience, de poser des questions.

Mon père m'a dit qu'il obtient aujourd'hui le même prix qu'il obtenait il y a 30 ans pour un bouvillon. Je ne sais pas s'il est bien loin du compte. Ma mère dit qu'elle paie le boeuf trois fois ce qu'elle payait il y a 30 ans. Il se passe donc quelque chose. Des représentants d'un syndicat d'agriculteurs nous ont montré les chiffres. D'après eux, le producteur n'obtient que 20 p. 100 du prix de détail.

M. Lake a parlé de la gestion ou de la régulation de l'offre. Dans le cas du lait, le producteur obtient presque 60 p. 100 du prix de détail. Cela montre comment les choses peuvent changer. Les trois grands détaillants et les gros abattoirs industriels, on le voit, sont de plus en plus efficaces. Ils ont des centres de distribution. Grâce à leurs méthodes de stockage, ils parviennent à accroître leur efficacité. On peut donc se demander ce qui se passe dans le secteur de la production bovine.

Nous avons visité un parc d'engraissement en Alberta. Nous avons posé la question: « À qui appartiennent ces animaux ? » Nous avons appris que beaucoup n'appartenaient pas au propriétaire du parc, mais à l'abattoir industriel que nous venions de visiter, une heure avant.

Si j'ai compris, il y a, aux États-Unis, une loi en vigueur, d'origine texane, selon laquelle les abattoirs industriels n'ont le droit de posséder des bovins que pendant une très courte période. J'ignore s'il s'agit de quelques jours ou d'une semaine. Il n'existe pas de loi semblable au Canada. Ma première question est la suivante: le Canada devrait-il se doter d'une telle loi, assortie de délais très courts, ce qui aiderait, bien sûr, à ne pas profiter des prix...

Ma deuxième question est: que se passe-t-il aux États-Unis? Le consommateur paie-t-il le boeuf moins cher là-bas? Peut-être y a-t-il davantage de concurrence. Les éleveurs obtiennent davantage pour leurs animaux, alors? Voilà mes questions.

Elles s'adressent à vous, Travis.

M. Travis Toews: Premièrement, comme je n'ai vu aucune statistique sur les prix de détail du boeuf aux États-Unis et au Canada, je ne peux pas répondre à la question, si intéressante soit-elle.

Si j'ai bien compris, les lois sur les approvisionnements captifs ont essentiellement été mises en oeuvre dans un État à la fois. Il n'existe pas de telle loi à l'échelon fédéral. En conséquence, il n'y a pas d'uniformité d'un État à l'autre. C'est un problème qui se pose dans l'industrie canadienne. À l'évidence, il se pose également dans l'industrie aux États-Unis.

C'est ce qui nous inquiète. Manifestement, l'emprise sur le marché change de main de temps à autre, selon l'offre, la demande, l'efficacité des industriels pour s'assurer qu'ils disposent de suffisamment de bovins, sur place, pour optimiser chaque jour les opérations d'abattage. En fait, pour être concurrentiel et rentable, les usines doivent fonctionner à un certain niveau de capacité.

Je n'ai pas eu connaissance d'une étude vraiment récente sur les approvisionnements captifs. L'étude que j'ai vue remonte à plusieurs années. Elle était canadienne. À l'époque, les auteurs avaient conclu que les gains d'efficacité qu'obtenaient les industriels de la viande en se procurant des bovins et en les gardant à leur disposition pour assurer un rythme journalier constant d'abattage et de transformation leur permettaient de concurrencer leurs homologues et de payer davantage pour les bovins sur pied. Et ces gains, parfois, valaient mieux qu'une emprise totale sur le marché, car, grâce à la propriété de ces bovins, ils étaient en fait capables d'offrir moins. En effet, les deux situations se présentent, selon, encore une fois, la disponibilité de l'offre. Je dirais...

• (1720)

L'hon. Mark Eyking: Alors, uniquement à cet égard, êtes-vous d'accord pour que nous conservions nos lois et n'ayons pas les mêmes lois qu'au Texas, mais, en Alberta...?

M. Travis Toews: Actuellement, nous ne préconisons pas de modifications à la loi, mais je suis d'accord avec vous: le problème mérite observation, observation continue des conditions changeantes. Actuellement, cependant, nous ne préconisons pas de règlement sur la propriété des animaux par les abattoirs industriels.

Le président: Votre temps est écoulé, monsieur Eyking.

Sur ce, je m'aperçois qu'un vote doit avoir lieu bientôt, ce qui m'amène à mettre fin à la période des questions.

Je vous remercie tous de votre présence. Vous avez tous, je suppose, effectué de longs déplacements. Je vous en remercie beaucoup.

Je ne suis pas certain des dates précises de parution du rapport, mais on pourra le consulter en ligne, bien avant les vacances du Parlement. Encore une fois, merci.

Nous reprenons les travaux lundi. La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>